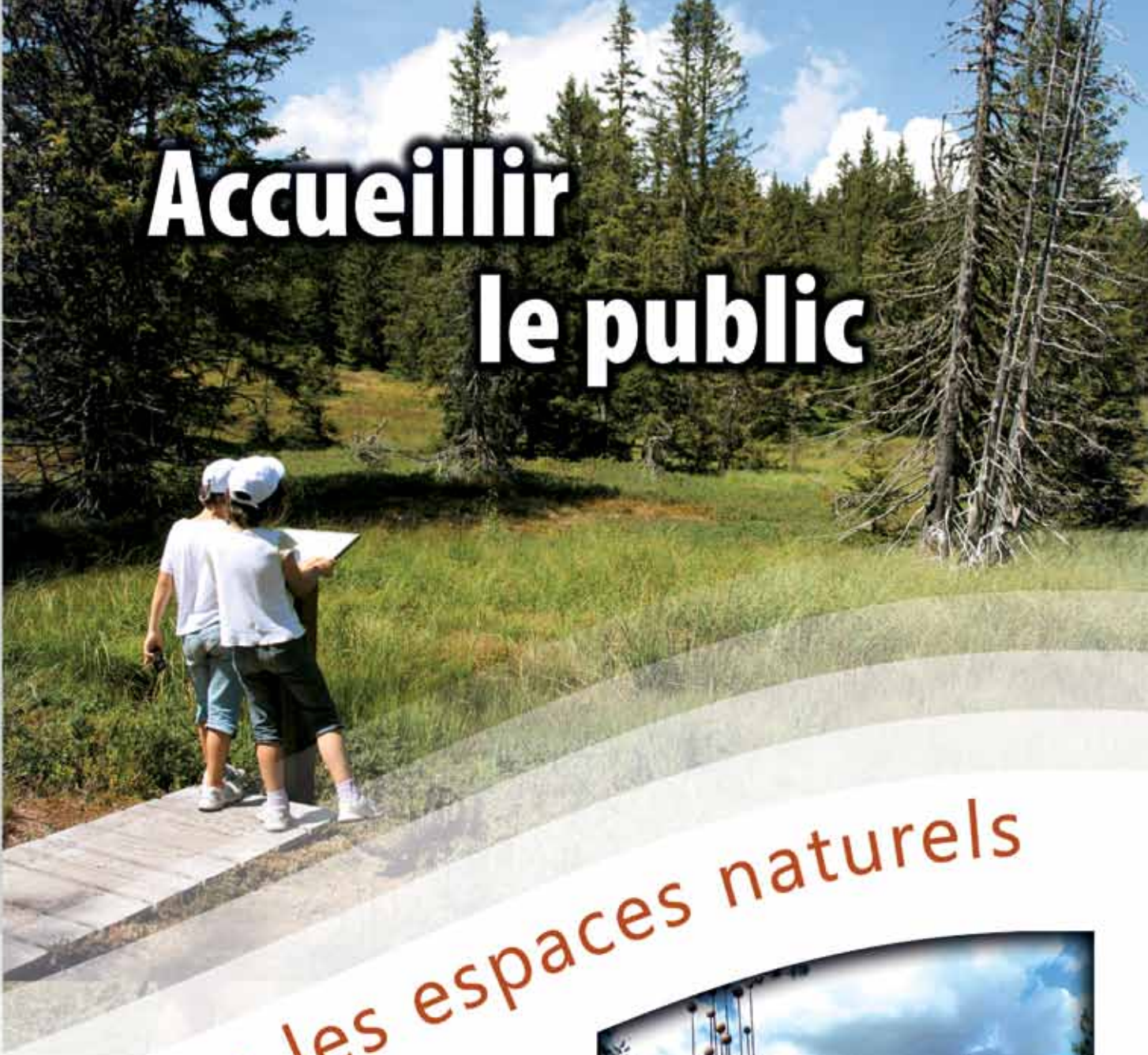
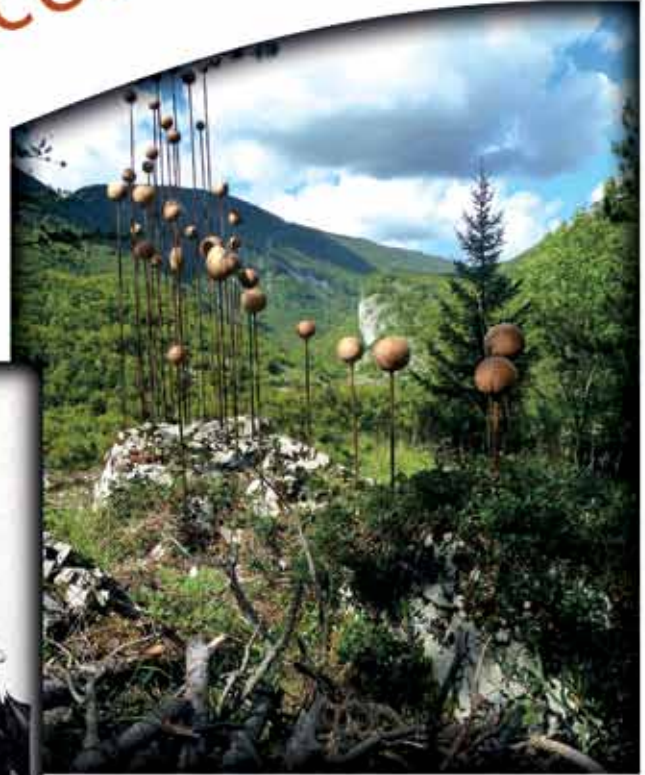


# Accueillir le public



dans les espaces naturels





## POURQUOI UN CAHIER TECHNIQUE SUR CE SUJET ?

**Accueillir le public dans les espaces naturels**, c'est se préoccuper à la fois de la sauvegarde et de la mise en valeur de ces espaces : mieux les faire connaître, sensibiliser à leur fragilité, leur rareté ou à la richesse d'un patrimoine parfois mis sous pression par des processus d'urbanisation, d'abandon de l'agriculture, etc.

Accueillir le public dans les espaces naturels peut être aussi source de retombées économiques locales participant au maintien de services et de commerces en milieu rural. En tout état de cause, avant la mise en œuvre de tout projet, il s'agit de s'interroger sur l'opportunité d'ouvrir au public un site parfois fragile et d'étudier s'il est capable de supporter la présence du public. Cela revient à "dimensionner" correctement les aménagements nécessaires, de s'assurer qu'ils ne menacent pas la pérennité des milieux et des espèces.

### Les limites de ce cahier technique ?

Soyons clairs : en 36 pages nous devons limiter le sujet et nous parlons essentiellement de l'accueil en l'absence de personnel. Ainsi, le point de vue proposé dans ce numéro n'a pas la prétention de parler des projets d'aménagement nécessitant un maître d'œuvre ("maison de la nature", "centre d'interprétation"...), mais plutôt de projets "raisonnables" n'impliquant pas un animateur nature, un éco-interprète; d'autres organismes sont de meilleures références et ont déjà écrit sur ces sujets.

### À qui s'adresse donc ce cahier technique ?

À tous les porteurs de projet souhaitant mettre en œuvre une opération d'accueil du public et de valorisation d'un espace naturel, de la collectivité locale ayant entre les mains l'animation d'une procédure d'aménagement au gestionnaire d'un espace préservé.

Il se veut un outil d'aide pour mieux structurer un projet de signalétique, de parcours pédagogique, pour mettre en valeur des espaces traversés ou mieux gérer la fréquentation sur un site remarquable.

Bien évidemment, tout au long de la démarche proposée, nous garderons à l'esprit que l'accueil du public doit être compatible avec les objectifs de préservation de la nature. Si certains sites peuvent bénéficier d'une opération d'accueil du public et de valorisation, d'autres doivent rester d'accès restreints, voire totalement préservés.



## SOMMAIRE

- **L'ENVIE DE NATURE**  
L'évolution du contexte social et de la perception de la nature p. 3
- **LA NATURE DE L'ENVIE : S'ENGAGER DANS LA DÉMARCHÉ**  
Les objectifs, la démarche à suivre, les diagnostics et plan d'interprétation, l'ancrage local du projet p. 8
- **DE LA CONCEPTION À LA FABRICATION**  
Le bon choix parmi les outils, le parcours, le cahier des charges d'une sous-traitance, les matériaux à utiliser, l'entretien et l'évaluation p. 23
- **ANNEXES**  
Caractéristiques techniques des matériaux de signalétique p. 32



## L'ENVIE DE NATURE

### UNE PERCEPTION DE LA NATURE DIFFÉRENTE AU FIL DU TEMPS

Notre société, de plus en plus portée sur le loisir, engendre des besoins grandissants d'espaces naturels de la part de la population. Cette demande croissante d'accès à la nature est considérée à la fois comme l'expression d'un "retour aux sources", à des repères traditionnels, et comme un facteur d'équilibre essentiel face aux sources de stress propres à nos sociétés.

Elle correspond aussi à une prise de conscience collective des menaces pesant sur l'environnement immédiat et la santé. Elle se traduit par une revendication forte de qualité du cadre de vie (espaces de détente), et une volonté non moins forte d'évasion et de contact avec une nature parfois un peu trop idéalisée...

### De l'esthétique à la biodiversité

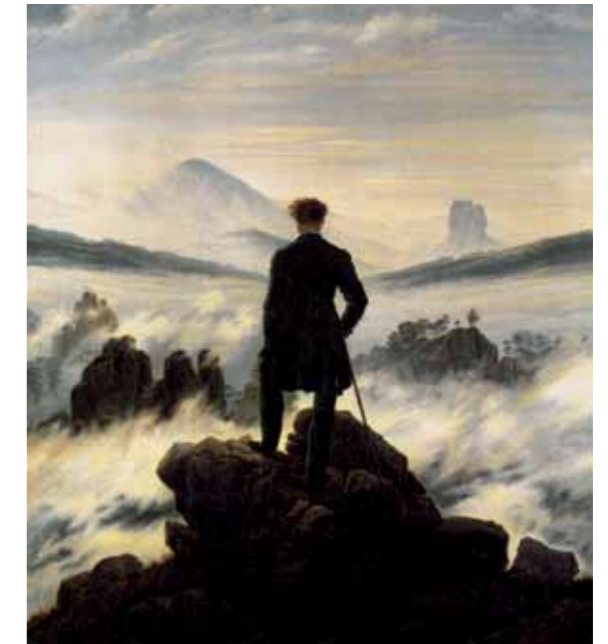
L'observation et la contemplation de la nature sont des notions assez récentes. Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle l'élite intellectuelle invente un voyage initiatique appelé "le Grand Tour" (d'où provient le mot "tourisme"). Les jeunes Européens aisés se lancent alors à la découverte du monde et de ses monuments naturels, à la recherche des lieux authentiques qui vont inspirer un bon nombre d'artistes, d'écrivains et de peintres paysagistes ou naturalistes magnifiant la nature pittoresque ("digne d'être peinte"). Ces représentations sont aussi une transcription de pensées philosophiques, de sentiments censés être compris et partagés par l'artiste et l'observateur.

La prise de conscience de la valeur patrimoniale des monuments naturels et des paysages apparaît plus tard avec l'avènement du thermalisme et l'apparition des excursionnistes, véritables précurseurs du tourisme.

Le goût des voyages se démocratise, grâce au chemin de fer, au vélo puis à l'automobile.

Le début du XX<sup>e</sup> siècle verra se développer divers courants proches de la nature allant du scoutisme au naturisme en passant par les colonies de vacances...

Les lois successives de protection vont ensuite se créer et évoluer à partir du travail des géographes et scientifiques qui vont alerter l'opinion publique sur l'épuisement des ressources, la pollution et la dégradation de plus en plus rapide de l'environnement. On est alors passé depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle d'une nature considérée comme un tout, à une nature dont on montre en détail les espèces végétales et animales les plus menacées et qui constituent la biodiversité.



"Le promeneur au-dessus d'une mer de nuages" - Caspar Friedrich

### De quelle nature parlons-nous ?

En 1997, François Terrasson soulignait dans son livre "La peur de la nature", le drame vécu par l'homme moderne, à la fois convaincu de sa supériorité et effrayé par la nature. Nous n'expliquerons pas davantage ce paradoxe, mais il est vrai que tout porteur de projet doit avoir à l'esprit ce que le grand public entend généralement par "besoin de nature". De nombreuses enquêtes traduisent ce besoin d'une nature à la fois sauvage et intacte, accessible, mais également propre, sécurisée, accueillante et confortable, entretenue voire jardinée ! Ainsi, une forêt non gérée, au sol jonché de bois en décomposition, sorte de "paradis du naturaliste", renvoie en revanche le public béotien à ses craintes, au sentiment d'insécurité, et peut générer une image négative du gestionnaire.



"Les ours" - Ivan Chichkine





La loi du 21 avril 1906

La prise de conscience de la valeur patrimoniale des monuments naturels et des paysages exceptionnels apparaît à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en liaison avec le mouvement romantique qui développe un véritable culte de la Nature et le début du tourisme. Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le goût des voyages d'agrément en train, en vélo puis en automobile, crée un mouvement d'opinion favorable à la conservation des monuments naturels. En 1880, le Touring Club de France crée, en son sein, un Comité central des sites et des monuments pittoresques puis des comités départementaux.

**La Société de protection des paysages de France**, créée en 1901 à l'initiative de poètes, rapidement rejoints par des académiciens, des députés et des sénateurs, associée au Touring Club de France, demande l'élargissement de la loi de 1897 sur les monuments historiques "aux monuments naturels et légendaires", qui conduit à la loi de 1906.

- Elle prévoit :
- une commission des sites et monuments naturels de caractère artistique dans chaque département;
  - le classement de sites identifiés par la commission si le propriétaire s'engage à n'opérer aucune modification sans l'avis de la Commission et l'accord du ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts;
  - la possibilité pour les communes d'entreprendre des expropriations des propriétés désignées par la commission comme susceptibles d'être classées.

De la période de 1906 à l'après-guerre, les protections se limitent à des éléments exceptionnels mais ponctuels du paysage (cascades, rochers, arbres isolés, terrasses...) : sites pittoresques et écrans de monuments historiques. À partir des années 1950, la perception du paysage évolue et l'intérêt porté aux sites s'est progressivement étendu à des ensembles paysagers et patrimoniaux plus vastes et représentatifs de la richesse nationale pour concerner dans les années 1970 des entités paysagères plus grandes présentant des caractéristiques typées à l'échelle nationale.

Le porteur de projet se trouve donc confronté à plusieurs enjeux :

- gérer et préserver un milieu naturel;
- répondre à une demande d'aménagement et d'équipement de la nature;
- assurer la sécurité et la prise en charge du public.



La nature simple, objet de construction, de contemplation...



© R. Bourget - Topipix

### UNE PERCEPTION VARIABLE DE LA NATURE

Accueillir le public est une affaire de compromis entre ce que le gestionnaire souhaite transmettre et la demande du public. Il s'agit d'éduquer le visiteur, d'éveiller sa curiosité, de lui procurer des émotions, même si, pour atteindre son but, le gestionnaire doit parfois concéder un peu d'espace pour mieux "sanctuariser" les secteurs les plus sensibles.

Lorsque les usagers font part de leur besoin de nature, un grand nombre de représentations se cachent derrière cette notion :

- la nature récréative (loisirs);
- la "mère nature" (lieu de contemplation, de ressourcement);
- la nature garante de la biodiversité;
- la nature paysage (cadre de vie);
- la nature nourricière (agriculture);
- la nature protectrice (du bruit, des inondations...);
- la nature comme bien culturel (histoire...).



La perception de la nature en ville, ce sont aussi des actions symboliques auxquelles le public adhère, comme l'installation de ruches ou de loges à insectes (le programme européen Life "Urbanbees" cherche à faire prendre conscience du rôle des insectes dans le maintien de processus essentiels tels que la pollinisation ou le recyclage de la matière).



© S. Fabrand - SMIRIL

**En dehors des villes**, la nature est représentée à travers des clichés de forêts, de montagnes enneigées, de chants d'oiseaux, source de calme, de sérénité. Selon les individus, des panneaux d'information peuvent être ressentis comme des éléments perturbateurs de cette nature.

**En ville**, la biodiversité est moins perceptible et le besoin de contact avec la nature est exprimé par une fréquentation accrue des grands parcs urbains. L'évolution de leurs modes de gestion, comme c'est le cas à Lyon, vers une prairie régulièrement fauchée multiplie la biodiversité par cinq pour une gestion moins coûteuse! Mais ces actions nécessitent une communication au public qui ne comprend pas forcément ces changements ou les perçoit même parfois comme un abandon de l'entretien!

### Que nous disent les enquêtes d'opinion ?

En 1994, Éric Coulet (*Réserve naturelle de la Camargue*) affirmait déjà que les enquêtes auprès du public montraient toutes les mêmes motivations : en famille ou en petits groupes, la nature offre le calme, des occasions non programmées de se parler, dans un cadre déconnecté de la vie quotidienne.

Les enquêtes récentes confirment ce besoin de contact avec la nature, la recherche de calme, de sérénité et d'un "ailleurs". Elles montrent que les puristes de la nature ne représentent finalement qu'une infime partie des visiteurs.

### UN CONTEXTE SOCIAL QUI A ÉVOLUÉ

Le souci de préservation et de mise en valeur des espaces naturels a considérablement augmenté à partir de la fin des années 80. Il en est de même de la demande sociale en activités de pleine nature. La randonnée pédestre en témoigne avec plus de trente millions de pratiquants en France. Cet engouement s'accompagne d'une surfréquentation de certains sites, de risques de dégradation.

Les pratiques augmentent et se diversifient : les promeneurs et randonneurs pédestres, équestres, les vététistes, marcheurs nordiques, adeptes des raquettes à neige rejoignent les chasseurs, pêcheurs, amis de la nature, guides, animateurs de centres aérés, mais aussi agriculteurs ou forestiers qui tirent des revenus d'espaces trop souvent considérés comme de simples terrains de jeu. Viennent également s'ajouter les loisirs motorisés qui, malgré les lois, sont toujours difficiles à contrôler.

En réponse à cette demande accrue, les projets d'accueil du public deviennent inévitables, pas seulement dans une perspective de sensibilisation mais bien pour une gestion équilibrée de l'espace et de ses usages.



© R. Bourget - Topipix





### Un exercice qui se structure de plus en plus

Il y a 20 ans, accueillir le public en milieux naturels consistait souvent à exploiter les résultats d'inventaires, des listes d'espèces pouvant traduire une forme de profusion, elle-même synonyme auprès du public de "nature en bonne santé"... Avant que les concepts et démarches d'interprétation ne soient diffusés largement, "sentier à thème" ou "sentier nature" rimaient souvent avec l'évocation de thèmes très généraux (la photosynthèse, le cycle de l'eau...), loin de l'esprit des lieux cher aux éco-interprètes actuels.

*Faire simple, c'est compliqué!*

### Une meilleure connaissance et prise en compte de la diversité des regards

La valeur patrimoniale donnée à des espèces ou des milieux naturels n'est en réalité pas une donnée partagée par tous. Le grand public sera sensible à des critères de beauté de certaines plantes, de charge symbolique (contenue par exemple dans l'expression "orchidée sauvage") ou des clichés paysagers

Appuyer l'observation des animaux : un exercice qui peut être réussi sur un site que les oiseaux d'eau fréquentent abondamment mais pour les poissons c'est une autre paire de manches pour les voir! Surtout si la position du panneau n'offre pas une meilleure vision de l'étang que dans l'exemple ci-dessous.



comme "la belle forêt de sapins". Il accordera aussi une valeur à des espèces dont on peut faire des bouquets ou que l'on peut faire sécher, mais peu d'intérêt pour des zones humides associées à l'insalubrité, à l'entrave au déplacement, aux plantes toxiques pour le bétail...

Nous serons parfois loin des regards de spécialistes ravis sur des espèces sensibles, menacées ou possédant une biologie particulière, sur des milieux naturels remarquables! L'historien, quant à lui, accordera une valeur à une espèce associée au développement social et économique d'une région, par l'exploitation qui en fut faite (le mûrier et l'industrie textile, par exemple). En milieu rural, les habitants s'attacheront plus facilement aux usages actuels ou anciens (alimentation, pharmacopée, vannerie, menuiserie, jeux éducatifs, etc.).

### Une évolution de la réponse

Les messages ont aussi tendance à s'adapter : l'approche globale, esthétisante, basée sur la contemplation du paysage (initiée par une élite) laisse place à une démarche pédagogique, vulgarisant (pour s'adresser au plus grand nombre) des phénomènes naturels ou des espèces sur lesquelles la sensibilisation est synonyme de préservation de la biodiversité.

### Une tendance à la répétition

En se démocratisant, certains principes se sont systématisés : on imagine assez bien ce qui a conduit à l'installation de tables d'orientation en lave émaillée dans les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle au sommet d'un col emblématique des Alpes, mais on ne comprend pas toujours la décision de démultiplier ces éléments dès lors qu'on s'élève à 50 mètres au-dessus d'un village. Un regard plus éclairé ne pourrait-il pas amener à un projet plus original?



### Une évolution de la consommation

L'espace est consommé différemment; les volontés d'accompagner le public, de le canaliser, augmentent au point où la répétition et l'accumulation d'informations tuent l'information et banalisent les sites. D'autant plus si celle-ci est une réponse systématique et donc trop peu adaptée!

Après une décennie très intense et la prolifération des équipements de parcours, il convient sans doute de tirer des enseignements des expériences réussies et de celles qui n'ont pas marché! Il convient de revenir à une démarche plus raisonnable et durable, d'éviter la multiplication de panneaux et de parcours qui finissent par engendrer une forme de rejet de la part des visiteurs. Sans doute que le recours progressif (et, espérons-le, raisonnable) aux "nouvelles technologies de l'information et de la communication" (NTIC) pourra aider à remplacer les médias *in-situ*, quoique ce genre d'outil ne puisse répondre non plus à toutes les configurations.

Une borne sonore, équipée avec un dispositif discret, complète l'information écrite. Le tout est de trouver facilement l'énergie pour la faire fonctionner!



Un impératif : répondre à l'attente du public, vivre une expérience et ressentir des émotions.

### Une note d'optimisme

Le groupe d'enfants accompagnés d'un guide, d'un enseignant, le chasseur et le pêcheur qui viennent exercer leurs activités favorites, ou encore les promeneurs du dimanche qui cherchent avant tout à digérer après un bon repas, n'ont certes pas tout à fait le même point de vue, les mêmes attentes, la même attention vis-à-vis de l'information et de l'aménagement. Mais en définitive, satisfaire l'envie de nature commence sans doute par la formulation de projets qui ne dénaturent pas les sites. Tous les pratiquants, même les plus citadins, ceux qui ont perdu tout repère naturel ou traditionnel, recherchent la découverte, l'émerveillement, l'accès à une part de mystère et même de rêve.

*Enfin, finalement, tous aiment la nature!*







# S'ENGAGER DANS LA DÉMARCHE

Un projet correctement réfléchi est un projet qui a toutes les chances d'être réussi, apprécié et de vivre durablement. Pour cela, il faut se poser les bonnes questions, prendre le temps de mûrir le projet avec les personnes concernées et ne pas partir "bille en tête". Cette seconde partie tente de structurer la manière d'avancer dans la démarche.

## Encore un sentier !

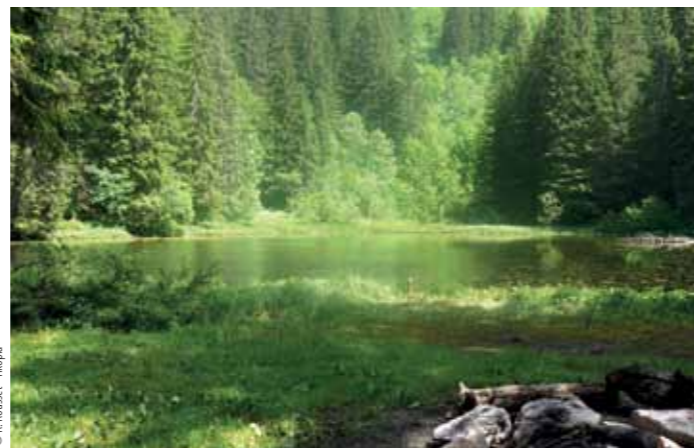
Reproduire à l'infini les mêmes dispositifs (ou perçus comme tels par les visiteurs) atténue fortement l'efficacité escomptée des médias, qu'ils concernent l'accueil, l'orientation, la sensibilisation ou l'interprétation.

La toute première question à se poser est donc : "Mon projet de sentier est-il bien justifié ? L'aménagement est-il la seule alternative ?"

## UNE PREMIÈRE APPROCHE DU CONTEXTE GÉNÉRAL

N'oublions pas que chaque cas est en réalité un cas unique, ce qui convient pour un étang X ne conviendra jamais pour un étang Y, même proche (c'est peut-être même pire dans ce cas). Il convient alors de prendre le temps de s'interroger sur l'origine, l'utilité, et la cohérence globale d'un projet, y compris en termes de positionnement thématique ou de proposition :

- par rapport à **d'autres projets de valorisation similaires** (n'y a-t-il pas déjà une tourbière avec des panneaux, avec les mêmes infos et non loin de celle que je gère ?);
- par rapport à **la localisation du site et à son accessibilité** (3 heures de marche pour découvrir le site de 0,5 hectare, ce n'est pas possible, il faut un parking... mais où ?);
- par rapport au **type de visiteurs présents ou susceptibles de venir** (contexte urbain, périurbain, rural, en plaine, au bord d'un lac, en haute montagne...);
- par rapport au **message à faire passer et sa pérennité** (si c'est pour l'occasion de "l'année de...", la pérennité est trop faible pour un tel outil).

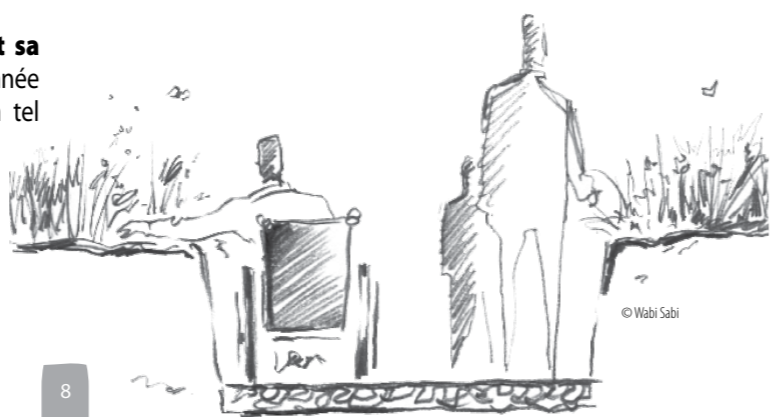


© R. Roussel - Topia

## ÊTRE PRAGMATIQUE ET OBJECTIF

La démarche doit être la plus cohérente possible pour s'assurer de la faisabilité du projet et de son efficacité. Plusieurs critères doivent être intégrés à la réflexion : l'intérêt du site, sa fragilité, sa capacité à accueillir du public... Ils aideront à dimensionner les différentes réponses possibles :

- mon site est-il connu et fréquenté ? Par qui (proximité, autre) ?
- le patrimoine naturel de mon site est-il menacé par la fréquentation actuelle et à venir ?
- existe-t-il des problèmes d'accès et de stationnement ?
- faut-il amener les visiteurs au plus près ou y a-t-il une nécessité de les maintenir à l'écart ?
- combien de pauses et/ou de stations d'arrêt sont possibles (observation, interprétation, repos...)?
- faut-il intervenir sur le paysage, adapter le plan de gestion des milieux ?
- faut-il conserver ou non les éventuels équipements en place (panneaux, bancs...)?



© Wabi Sabi



## AFFIRMER SES OBJECTIFS

Normalement, un projet répond à un ou plusieurs objectifs, que ceux-ci soient clairement définis dans un plan de gestion ou qu'ils soient le fruit d'une volonté politique.

### Les objectifs essentiels

- **Informé, afficher un simple code d'usage ou de pratique**, que cette information soit durable ou simplement liée à des travaux en espaces naturels qui peuvent être mal perçus. La réponse sera généralement simple à travers un panneau d'information.
- **Canaliser une fréquentation déjà existante** et qui mériterait d'être mieux organisée, privilégier certains accès ou chemins, un objectif généralement issu de la réflexion menée dans le cadre du plan de gestion. La réponse va beaucoup s'appuyer sur du balisage, des astuces paysagères, des incitations.
- **S'identifier en tant que gestionnaire**, communiquer sur l'apport positif des actions que l'on mène sur le site. La réponse peut être assez simple, s'appuyer sur des médias *ex-situ*, mais elle conduit parfois à des visions trop monolithiques de l'espace.
- **Faire de la pédagogie à l'environnement**, sensibiliser à la fragilité, à la beauté d'une nature. La réponse peut être complexe, s'orienter particulièrement sur l'animation nature. L'idée peut aussi se traduire par une recherche d'appropriation par le public des questions environnementales.
- **Révéler les spécificités du site**, ses particularités, **interpréter** ce que l'on voit dans le paysage environnant. La réponse peut être très variable, d'un simple point de vue d'aménagement léger à un parcours d'interprétation.



© CENRA

Un projet fait de choses simples peut remplir pleinement son rôle et être très apprécié par le public, surtout sur des sites de pleine nature où les promeneurs sont occasionnels. Il faut, en effet, avoir à l'esprit que le public ne cherche pas toujours à s'instruire ou à découvrir la nature qui l'entoure. Un sentier confortable, peu mais bien aménagé, répond parfois à une attente simple, se promener, s'évader du quotidien, penser à autre chose...



© A. Wolff - CENRA

### Répondre à un besoin

Même s'il répond à un besoin de sensibilisation et de préservation, ce travail est destiné à être apprécié par le public visé, avant tout, en second lieu seulement par celui qui le réalise !

Et à travers ces réalisations, ne s'agit-il pas simplement de créer un lien social, de favoriser les discussions, l'échange, de permettre un moment de détente, d'évasion pour le public, que celui-ci passe par des émotions, des souvenirs, de l'apprentissage ? De permettre à chacun d'acquiescer une "culture de la nature", un sentiment d'autonomie, mais aussi une réactivité, dans son observation et son jugement sur les questions environnementales.

*En aucun cas il s'agit de se faire plaisir !*

### Assurer la cohérence du projet

Des panneaux de qualité, une belle plaquette, un aménagement réussi, suffisent-ils à donner une perception positive si le stationnement a été difficile ou qu'une partie du parcours a nécessité de mettre les pieds dans la boue ?



© B. Dunier - CENRA

Deux exemples d'aménagement de sentiers, "confortable" pour l'un : boucle pédestre praticable en "tennis" toute l'année en forêt domaniale aux portes de Bourg-en-Bresse, plus rustique pour l'autre sur le marais de Vaux. L'invitation à la balade et la découverte étant l'objectif dans les deux cas.

© C. Gandin - ONF



# AVANT TOUTE CHOSE, ÊTRE MÉTHODIQUE



## STRUCTURER SA DÉMARCHE

Dans la démarche à engager, c'est la première étape à ne pas négliger : il s'agit d'analyser les caractéristiques qui vont soit contraindre soit, au contraire, motiver le projet ou lui donner une orientation particulière. Six critères majeurs sont proposés ci-dessous pour l'analyse.

### ● Le statut juridique du site

Outre certaines protections réglementaires, il est probable qu'un site naturel remarquable soit inscrit dans certaines procédures (espaces naturels sensibles, Natura 2000...). Le premier enjeu est lié au besoin de respecter un règlement si celui-ci existe ; la possibilité de bénéficier de soutiens notamment financiers n'est pas à négliger. Il peut aussi exister un document de gestion concertée qui donne des orientations, des prescriptions particulières concernant l'accueil du public et les pratiques de pleine nature (chasse, véhicules motorisés, etc.). Il en va de même des outils de planification tels que les Plans locaux d'urbanisme où figurent des prescriptions particulières liées par exemple à un captage d'eau potable. En parallèle, il faut mentionner le contexte foncier qui devra être considéré, de toute manière, y compris les concessions ou droits d'usage (domaine public fluvial, domaines concédés, servitudes).

● **Le contexte administratif et financier.** Il est possible que le budget soit déjà défini (voire mal défini) et programmé dans un document de

planification avec parfois un délai imposé qui ne permet plus de souplesse dans la réalisation du projet, ou des obligations imposées par un financeur.

### ● La taille du site et sa capacité à répondre à un projet d'accueil du public

Il faut être prudent et anticiper les risques d'impact non maîtrisés sur un site trop petit (concentration, surdensité de fréquentation) ou, au contraire, trop vaste (le site "gruyère" aux multiples accès non maîtrisés) pour faire un aménagement cohérent. La réflexion peut être approfondie sur les secteurs potentiellement plus intéressants d'un grand site, là où les risques vis-à-vis du public sont plus forts (présence de falaises, de terrains mouvants, etc.), où des conflits d'usages semblent plus évidents, ou lorsqu'il existe une fréquentation non souhaitée (prostitution, trafics ou simple feu de camp).

### ● La sensibilité du site

En droite ligne du point précédent, les risques de dégradation des habitats, de dérangement d'espèces, doivent être pris en compte, y compris la possibilité de détourner la fréquentation des zones extrêmement fragiles et de la concentrer sur les secteurs les moins sensibles. En d'autres termes, accueillir peut aussi être paradoxalement un moyen de protection.

● **La conformité aux objectifs de gestion** dans le cas d'un site bénéficiant d'un plan de gestion. L'accueil du public peut être intégré au plan de gestion (c'est souvent le cas), et par conséquent il est nécessaire de respecter ou de demander une adaptation des modalités d'ouverture du site au public.

● **Les enjeux patrimoniaux, les spécificités du site,** permettant de mesurer son intérêt pédagogique. À vérifier : l'absence d'un site similaire à proximité et le contexte géographique dans lequel il s'inscrit. Un projet peut trouver tout son intérêt localement, par exemple le long de la *Viarhona*, mais se retrouver confronté à plusieurs sentiers des "lônes", de la "ripsylve"... tout au long de la vallée du Rhône. Si l'on estime localement la pertinence du projet, le cyclotouriste itinérant risque, lui, de trouver sa route monotone et finalement d'être un peu déçu !



Une carte d'étude précisant les conditions d'ouverture au public de l'espace naturel sensible de la Taillat, en Isère. : les zones les plus sensibles à la fréquentation apparaissent en rouge, les moins sensibles étant privilégiées pour le dispositif de découverte.

## UN PRÉALABLE : ÉTABLIR UN DIAGNOSTIC PRÉCIS

Bien évidemment, cette démarche sera plus ou moins essentielle en fonction de la taille du site et de ses vocations (accueil du public, préservation, proximité de bassins de population importants...).

Le diagnostic du site comprend trois éléments majeurs : l'étude de la fréquentation, la prise en compte des attentes du public et l'inventaire de la ressource valorisable ou "à interpréter".

L'utilisation de l'outil cartographique permet de synthétiser et croiser un grand nombre d'informations telles que les accès au site, les équipements existants ou potentiels, etc.

## L'inventaire de la ressource

C'est une immersion dans le site pour en saisir ses ambiances, une rencontre avec les hommes qui y vivent. Cet inventaire conduit à une analyse et une hiérarchisation des thèmes possibles pouvant être pris en compte dans un plan d'interprétation. La confrontation des points de vue, des connaissances permet d'extraire les potentiels d'interprétation. Ce qui révèle le caractère exclusif et représentatif est privilégié.

Ces potentiels pédagogiques sont sélectionnés en considérant le site avec les yeux du public selon deux critères :

- la lisibilité ou la facilité de perception des thèmes,
- l'attrait émanant de la représentativité, de la qualité esthétique, du caractère insolite...

## L'étude de la fréquentation et des attentes

Avant d'organiser l'offre d'accueil, il est indispensable de mieux connaître le public et les attentes des différents acteurs concernés par le projet (élus, associations, écoles, structures spécialisées de proximité...).

En fonction du site et de ses enjeux, ce travail d'analyse peut prendre des formes différentes.

- **L'étude quantitative** consiste à mesurer et évaluer le nombre de visiteurs (analyse du flux sur l'année), provenance, catégorie (individuels, familles, groupes), activités pratiquées, etc.
- **L'étude qualitative** vise à mieux appréhender la perception du public et des acteurs du territoire concernant le site.

## ÉCRIRE ET CARTOGRAPHIER



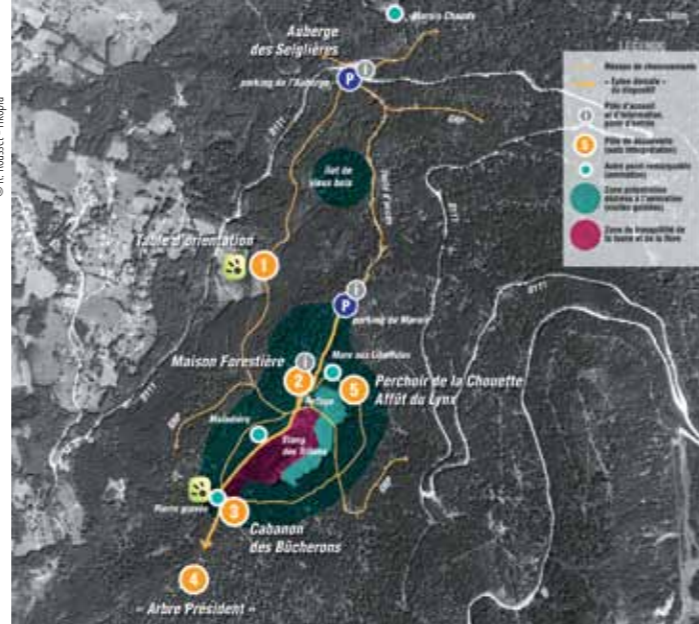


## Le schéma d'accueil du public

Il constitue une démarche concertée d'aménagement d'un espace pour accueillir les publics. Mené à l'échelle d'un territoire, il intègre un diagnostic de l'espace et de ses composantes locales et formule une stratégie d'accueil à l'échelle des sites.

## La carte des sensibilités écologiques

Cette carte prend en compte la fragilité des habitats naturels, la présence de stations d'espèces végétales, l'existence de sites de reproduction d'espèces animales, ou encore les secteurs sensibles au dérangement. Selon les pratiques attendues (ou souhaitées) et les objectifs de gestion/préservation, ces paramètres sont bien entendu à adapter.



Une carte des sensibilités et des vocations sur l'espace naturel sensible du marais des Seiglières, en Isère.

## L'HEURE EST À UN PREMIER BILAN

Selon les résultats obtenus avec l'analyse faite à travers ce diagnostic, trois cas de figure peuvent se présenter et vont orienter le porteur de projet vers une voie sans issue, un projet simple ou plus élaboré.

- **Le site se prête mal (ou pas du tout) à l'accueil du public** parce qu'il est trop petit, trop sensible à toute fréquentation, soumis à une réglementation contraignante, parce qu'il existe un autre site aménagé à proximité et qu'il vaut mieux, par conséquent, mettre celui-ci en "réserve". Peut-on alors reporter ce même projet sur un autre site moins contraint? Peut-on privilégier simplement des outils *ex-situ* d'information?

- **Le site présente un certain nombre de points d'intérêts convergents**, mais pas d'attrait ou d'accessibilité. Prenons l'exemple d'un petit étang dont on ne peut pas forcément faire le tour mais qui est déjà identifié comme but de balade par les riverains. Dans ce cas, un petit aménagement peut suffire pour canaliser ou simplement mettre en valeur un point de vue. Prenons comme autre illustration un objectif d'apporter une information temporaire, sur la gestion en cours sur ce site par exemple. La réalisation d'un élément simple (un panneau d'information, une visite organisée...), respectant les fondamentaux mis en avant dans l'analyse précédente, répondra au besoin.

- **Le site se prête à recevoir du public avec un intérêt pédagogique, paysager, culturel évident.** Il se peut que les enjeux soient nombreux, le plan de gestion devra alors intégrer un plan d'interprétation prenant en compte les différentes sensibilités du site. La cartographie des zones sensibles, des zones accessibles et celles d'accès limité voire proscrit devient quasiment obligatoire... Ce document cartographique permet de croiser cette information avec les différents enjeux et de définir les possibilités d'aménagements du site pour l'accueil au public (tels que les chemements).

DE L'ANALYSE DÉCOULE LE PARCOURS



## LE PLAN D'INTERPRÉTATION

Si le budget et le délai le permettent, il est souhaitable de réaliser un plan d'interprétation qui fasse un état des lieux précis du fonctionnement du site, qui s'appuie sur l'inventaire de la ressource pour dimensionner le projet et mettre en évidence ses spécificités.

Le plan d'interprétation aura tendance à enrichir le projet sur le plan émotionnel. En cherchant tout moyen d'impliquer le visiteur en le rendant "acteur de sa découverte", c'est un moyen efficace de faire mieux comprendre le patrimoine et de participer à la sauvegarde d'un espace, site ou d'un monument qui présente une certaine valeur. Cependant il n'existe pas une technique unique pour concevoir un plan d'interprétation et celui-ci ne doit pas être considéré comme une réponse systématique, notamment sur des sites de taille modeste, peu adaptés à une fréquentation importante.

## Qui peut réaliser un plan d'interprétation ?

Sa réalisation peut être confiée à une personne qualifiée "en interne", à une association locale qui possède l'expérience nécessaire (animateur nature, éco-interprète...). Si le budget prévisionnel l'a prévu, il est possible de solliciter une équipe pluridisciplinaire de bureaux d'études ou agences de communication spécialisés, sur la base d'un cahier des charges précis (cf bibliographie, guides techniques de l'ATEN). Faire appel à des prestataires extérieurs



## L'AVIS DU PAYSAGISTE

*L'approche par le paysagiste des problématiques d'accueil du public dans les espaces naturels est bien particulière, et assez éloignée de la conception généralement admise de la fonction du paysagiste concepteur.*

*À l'issue du travail d'analyse des contextes humains et environnementaux, le travail de définition et de programmation de parcours et des outils d'accompagnement, s'apparente, à mon sens, beaucoup plus à des notions de scénographie. Cette phase plus créative doit en revanche toujours conserver un lien fort avec le site dans toutes ses composantes. Cette association d'une liberté d'imagination et d'une adéquation globale aux enjeux est la principale difficulté de la mission du paysagiste dans les espaces naturels.*

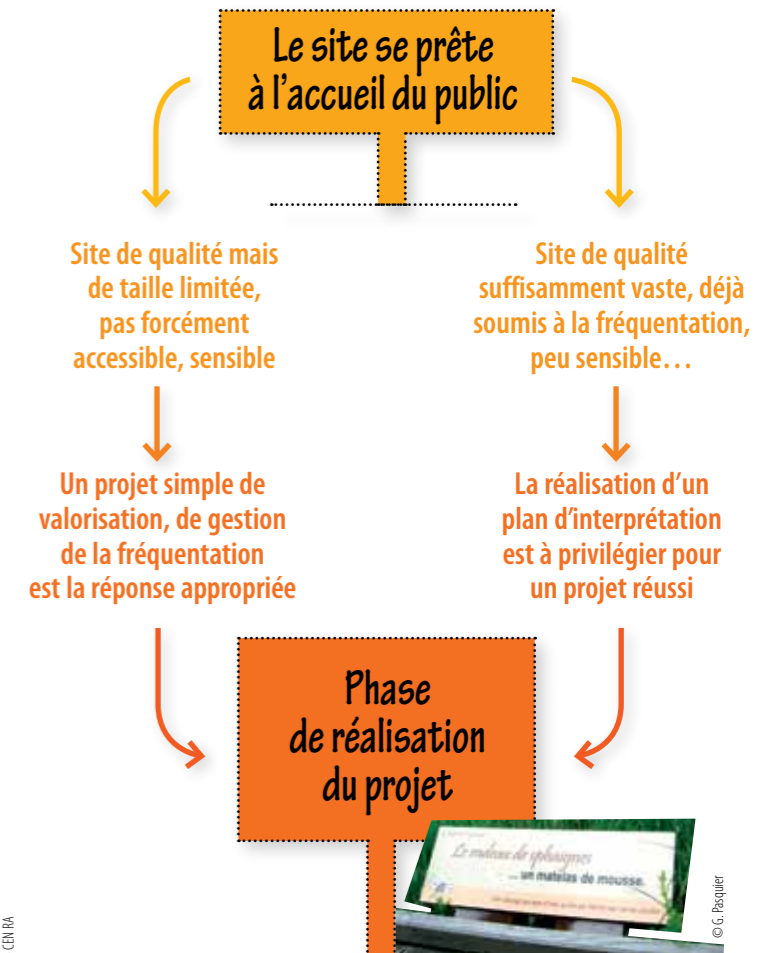
*À titre personnel, je milite pour la discrétion des traces humaines, et ce pour plusieurs raisons.*

*Pour faire percevoir ne serait-ce qu'une petite sensation de naturalité ou d'évasion, je préfère éviter au public d'être régulièrement confronté à des matériaux artificiels et des impressions numériques.*

*Les problématiques et les informations délivrées sur site n'ont jamais une pertinence polyvalente, et c'est bien logique au vu de la diversité des publics.*

*En revanche je préconise régulièrement l'édition d'un livret, qui*

permet souvent de voir émerger des solutions auxquelles on ne peut pas penser à cause de son propre vécu et du manque de temps pour avoir une réflexion objective.



*permet aux plus avides de connaissances de se satisfaire, ainsi que des animations programmées ou du "maraudage" (présence libre d'un animateur sur site).*

*Enfin, pour des raisons de bonne gestion de financements généralement publics, je pense qu'il est préférable de miser sur des actions durables pour le site (gestion), ou sur la présence humaine (animateurs, "jardiniers-gestionnaires"), plutôt que sur des constructions peu pérennes et liées à des effets de mode.*

*Dans l'exécution de la mission, si l'on prend l'exemple d'un espace naturel sensible départemental, c'est à mon avis la qualité du lien entre le bureau d'études environnement et le paysagiste concepteur qui est la clé de la justesse d'un projet. Le rapport doit être équilibré, personne ne doit être "le chef" et la conception doit être menée de concert.*

*Chaque fois que j'ai eu la sensation d'un projet satisfaisant, c'est lorsque j'ai travaillé avec des écologues qui s'intéressent au public et que pour ma part je me suis immergé dans la connaissance des composantes écologiques d'un site.*

**Thierry Levallant prône un paysagisme modeste, des aménagements discrets et intemporels, en synergie avec la connaissance scientifique des sites. [www.wabi-sabi.fr](http://www.wabi-sabi.fr)**





## L'ANCRAGE LOCAL DU PROJET

C'est une réflexion à engager très en amont du projet si l'on veut obtenir un résultat positif!

Si la mise en valeur de ces espaces est vécue comme une amélioration significative de la qualité du cadre de vie, les actions et aménagements ne doivent pas couper l'usager des liens qu'il a tissés : car avant d'être des lieux de refuge pour la faune et la flore, il existe la plupart du temps une valeur d'usage locale considérée comme essentielle à l'équilibre social. Et, quel que soit le public ciblé, les riverains, les habitants des communes les plus proches du site conservent un rôle déterminant dans l'appréciation du projet, son acceptation et donc la responsabilité de son maintien en l'état.

### Vers un partage de l'espace ?

L'élaboration du schéma d'accueil dont on a parlé précédemment, permet de prendre en considération tous les usages du site, soumis à une fréquentation plurielle. La concertation doit conduire à l'appropriation du projet et à un partage de l'espace équitable. Le degré d'incompatibilité de pratiques, entre elles ou vis-à-vis de la préservation et de la gestion, peut conduire à sectoriser le site.

Associer l'ensemble des usagers (ou leurs représentants associatifs) permet de trouver le meilleur compromis



© R. Rousset - Iltopia

À Étoile-sur-Rhône, l'étang de la Grande Gravière était l'univers des pêcheurs. La qualité de l'eau et l'existence de grands herbiers aquatiques ont favorisé la définition d'un projet de parcours de découverte subaquatique. Mais celui-ci n'était guère conciliable avec la pratique de la pêche. La concertation locale a abouti à un choix clair : on ne pêchera plus sur cet étang, sachant que cette activité est autorisée sur un autre étang à moins de 100 mètres de là.

et d'éviter (ou de minimiser) les risques de conflits ultérieurs entre deux catégories d'usagers. L'évaluation en cours de projet peut être une solution sur des sites complexes ou soumis à une pression particulière (conflits d'usagers, problèmes de propriété, etc.). Elle permet de s'assurer que les choix et le positionnement thématiques pris sont les bons.

## QUELLE PARTICIPATION DES ACTEURS LOCAUX ?



## L'intelligence des lieux

Les gens sont particulièrement sensibles à l'histoire des lieux auxquels ils auront tendance à s'identifier... Ils en connaissent les tournants, parfois les mots utilisés localement pour désigner telle ou telle plante; les locaux savent si la crue monte jusque-là, s'il passe des véhicules sur ce chemin qui risquent d'accrocher le panneau... Rien ne remplacera le savoir local!

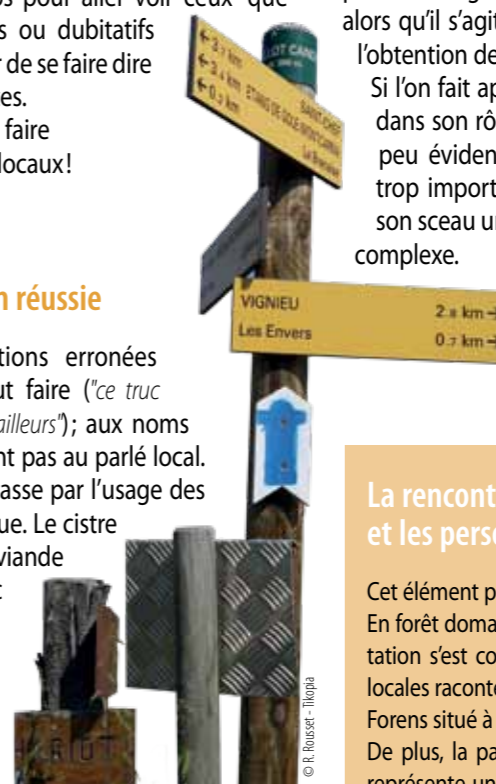
Comprendre le contexte dans lequel se place le projet, les mésententes de principe, les clivages locaux qu'il conviendra d'éviter (par exemple dans un village où la tension entre catholiques et protestants est encore palpable) devient un enjeu fort. On ne prend généralement pas assez de temps pour aller voir ceux que l'on pressent être opposés ou dubitatifs vis-à-vis du projet, d'essayer de se faire dire les raisons de leurs réticences.

Le projet doit permettre de faire converger tous les intérêts locaux!

### Le parler local, pour une appropriation réussie

Attention aux interprétations erronées trop rapides que l'on peut faire ("ce truc servait à... comme j'en ai vu ailleurs"); aux noms usuels qui ne correspondent pas au parlé local. L'appropriation du projet passe par l'usage des subtilités locales de la langue. Le cistre qui donne le bon goût à la viande du Fin gras du Mézenc

La cohérence et la facilité de lecture ne sont pas toujours privilégiées dans les panneaux directionnels, avec une "biodiversité" rarement esthétique.



© R. Rousset - Iltopia

### La mauvaise perception du contexte local

Elle peut être préjudiciable et générer des conflits d'usages. Deux exemples :

- le premier concerne un site "tranquille" sur lequel un projet de valorisation d'un point de vue a été mené en concertation avec les principaux acteurs locaux. Dans cette démarche, un incident a eu lieu dans la nuit entre les deux journées de travaux de pose des panneaux : le seul riverain du site avait gentiment rebouché les trous préparés, évoquant par la suite son mécontentement face à un projet qui allait perturber la tranquillité de son cadre de vie. Il faut dire que l'animateur de la concertation n'avait pas pris le temps d'aller frapper à la porte de cette maison !
- le second cas tient avant tout en une phrase révélatrice de ce souci de maintenir l'image d'une nature tranquille "Vous n'allez pas nous faire un Luna park!" Sur ce site, la volonté pourtant apparente de favoriser la fréquentation était doublée d'une crainte de ne plus en être maître.



© Th. Leallant

n'est-il pas plus porteur de message et porté par la profession agricole que le "classique" fenouil des Alpes, alors qu'il s'agit de la même plante déterminante dans l'obtention de l'AOC?

Si l'on fait appel à un expert, celui-ci doit bien rester dans son rôle, même si cet encadrement est parfois peu évident. Certains projets ont laissé une place trop importante au spécialiste, lequel a marqué de son sceau un texte qui "écrase" le savoir local et reste complexe.

Ne faut-il pas que chacun garde un lien fort avec le panneau fabriqué, le dépliant édité, comme s'il en était le concepteur?

### La rencontre avec les usagers et les personnes ressources

Cet élément permet d'enrichir le plan d'interprétation. En forêt domaniale de la Valsérine, le scénario d'interprétation s'est construit à partir des anecdotes et histoires locales racontées par les habitants du village de Chézery-Forens situé à proximité.

De plus, la participation des acteurs locaux à ce projet représente une garantie pour sa pérennité (relais en cas de problème de détérioration de la signalétique...).



© CERVA



## Associer les locaux très en amont, en essayant de n'oublier personne

Lors de la définition du projet, tout ne doit pas systématiquement être soumis à discussion. L'important est de définir ce qui peut être mis en concertation, soumis aux avis divers et variés et qu'il y ait bien écoute et essai d'exploiter ces idées. Mais les règles doivent être claires : sur quoi discute-t-on ? Qui va trancher au final ?

L'enjeu de cette implication des acteurs locaux est double : éviter un désaccord qui s'exprime ensuite par quelques désagréments ou une certaine non-coopération à l'accueil du public et bénéficier de l'apport d'idées, de coups de mains... Le chantier avec les bénévoles permet non seulement d'installer plus facilement un mobilier mais constitue une bonne option sur l'intérêt de certains acteurs à considérer ce nouveau mobilier comme leur patrimoine, à bien entretenir !

## Conserver un rôle d'animateur

Ne négligeons toutefois pas le rôle indispensable qui consiste à initier, à orienter et à recadrer, parfois à "soutirer l'information". Il convient d'éviter la démobilitation par un projet qui n'avance pas ou au contraire de limiter l'emballement d'un projet, le fait d'une personne beaucoup plus motivée que les autres parfois.

### L'exemple de la Véore,

dans la Drôme est intéressant : une forte volonté locale pour exprimer le travail réalisé dans le cadre d'un contrat de rivière, avec une prise en charge par les élus eux-mêmes de la conception de panneaux d'information. Cette excellente appropriation a son revers : une défaillance assez logique dans l'animation du projet, d'où des délais "accrochés", une difficulté de prise de recul sur le contenu des panneaux et même un regard pas assez critique sur le travail fait par le fabricant de panneaux en matière de conception graphique.



© P. Favoret - CEN RA

## QUELQUES FAUTES DE GOÛT À ÉVITER

Faut-il faire encore un sentier de l'eau même si les bonnes volontés, le budget, le lieu propice... tout y est, même l'eau qui constitue un élément fort du patrimoine local ? Et, cerise sur le gâteau, une goutte d'eau en sera la mascotte ! À moins d'un public strictement local, n'y a-t-il pas un gros risque de déjà-vu ?

Pour s'en rendre compte, il suffit de taper "Sentier de l'eau" sur un moteur de recherche : plus de 100 000 liens et une dizaine d'exemples en région Rhône-Alpes. Sans compter ceux qui traitent du même sujet avec un nom différent !



© R. Rousset - Tikopia

### Éviter les grandes lois universelles

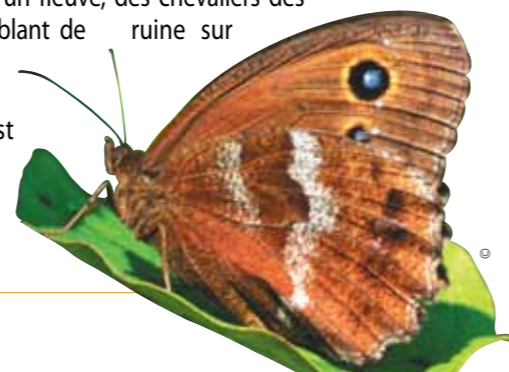
Trop souvent, et surtout en ce qui concerne les sentiers "nature", on se contente de mettre en exergue telle espèce protégée, tel processus ou phénomène qu'on peut effectivement voir sur le site... mais aussi partout ailleurs à 500 km à la ronde... Outre le fameux cycle de l'eau, la photosynthèse ou la migration des oiseaux ne sont pas des révélations ! Du moins lorsque ces sujets sont traités sans réelle accroche locale. Tout n'est donc pas "à jeter", mais à mettre en perspective pour expliquer un contexte particulier : la gestion de l'eau d'un étang, l'exploitation d'une forêt ou le maintien d'un corridor écologique...

### Éviter les histoires inventées de toute pièce,

sans lien avec les coutumes, les dictons ou même les superstitions locales.

Attention à l'appel à des émotions ou à l'imaginaire qui pourrait ramener à mettre en vedette des elfes chaque fois qu'il y a de la forêt, des pirates dès qu'on a des bateaux sur un fleuve, des chevaliers dès qu'on a un semblant de ruine sur un sommet...

Le mélange des genres est parfois tout sauf poétique !



©



Pensons qu'il n'est pas donné à tout le monde de se repérer sur une carte géologique, de connaître les âges géologiques et la différence entre flysch schisto-gréseux et brèches sédimentaires ! Cela peut éviter de multiplier ce type de panneaux "réservés" aux géologues de passage.

© R. Rousset - Tikopia

### Le "faire savant"

Se faire plaisir en élaborant des messages au contenu scientifique parfois austère est une autre tentation à laquelle il convient de résister. Démarche souvent à l'origine sincère mais qui ne remplit pas son rôle de vulgarisation ou de sensibilisation ! "Sur les chemins de l'eau", un sentier thématique rhônalpin permet de s'approprier tous les termes et explications de chaque phénomène karstique, de l'histoire géologique à la vallée sèche... à condition d'arriver l'esprit libre pour ingurgiter tous ces éléments !



La motivation naturaliste suffit parfois pour réaliser un bon sentier sur les rapaces, bien illustré. Mais, à l'usage, il s'avère que les déceptions de ne rien observer de ce qui est décrit sont palpables ! Que dire d'un sentier sur les rapaces nocturnes lorsque rien n'est prévu pour rendre possible leur usage de nuit.

## En premier lieu, le visible et le perceptible

Rien de plus frustrant, pour un visiteur, que de lire un texte rébarbatif sur une espèce animale ou végétale certes extrêmement rare et précieuse, mais invisible ou seulement présente deux mois sur douze ! Cette affirmation pointe deux problèmes ou erreurs récurrentes chez les porteurs de projets :

*On n'aménage pas son jardin mais un espace public !*

- **la qualité du discours** : les termes scientifiques ne sont jamais une caution ou un gage de sérieux pour le visiteur non initié ;
- **la saisonnalité ou l'évolution d'un milieu** : la présence d'un insecte ou d'une fleur peut être conditionnée à plusieurs cycles (naturel ou lié à un mode d'exploitation par exemple) et, de ce fait, apparaître et disparaître rapidement... pendant que le panneau vieillit sagement au même endroit.

## ÊTRE CLAIR SUR LE MESSAGE À FAIRE PASSER

Lorsque le message passe par du texte, la rédaction est à soigner. Des projets pourtant bien conçus au départ sont parfois dévalorisés par l'ajout d'autres messages, une mauvaise hiérarchisation de l'information, une dilution à travers logos et autres éléments qui auraient dû rester secondaires.

Pour beaucoup lire est un effort, il ne faut pas l'oublier !

### Les règles de perception des messages

Il est admis que nous retenons 10 % de ce que nous entendons, 30 % de ce que nous lisons, 50 % de ce que nous voyons et 90 % de ce que nous faisons. Autrement dit, plus un message est long et complexe, moins le visiteur en gardera un souvenir. Simplicité des messages, clarté de l'information, transcription graphique synthétisant plusieurs idées seront les maîtres mots d'une bonne conception.



## Rendre le visiteur acteur dans la manière d'utiliser le projet

Se contenter de messages écrits, même accompagnés d'illustrations (aussi belles et pertinentes soient-elles), apparaît donc de moins en moins être LA solution. C'est bien la combinaison entre plusieurs sources possibles qui permet de toucher le plus grand nombre le plus efficacement possible. Panneaux *in situ* et médiation humaine, livret d'accompagnement et stations d'écoute, etc. L'interactivité passe aussi par la mobilisation de tous les sens et par là-même l'intégration des publics en situation de handicap. Sous le terme de "message" on doit aujourd'hui penser à diverses possibilités offertes notamment par le multimédia, les smartphones...

L'interactivité est un principe qui est arrivé assez vite sur les sentiers nature : clés de détermination (faune, flore), jeux de questions-réponses, indices... Que penser des trièdres, des bidules où l'on actionne un truc pour avoir la réponse? Utilisés à bon escient, cela permet effectivement au grand public de se familiariser avec des pratiques ou méthodes "scientifiques" et lui procurer un sentiment de satisfaction quand l'utilisateur parvient seul (ou presque) à trouver la solution. Mal utilisés, ces dispositifs finissent en simples "moulins à prières tibétains" qui occupent les enfants (questions trop compliquées, manque de lien avec le terrain, etc.)



© R. Roussel - Tikopia

Il est difficile d'éviter les fameuses questions de détermination d'espèces et surtout de retenir la dizaine de noms présentée alors qu'il s'agissait au départ de se balader! L'aspect ludique ne doit pas faire perdre de vue le besoin de parler du site et non pas d'évoquer des généralités.

Parler du reboisement de la montagne à travers une autre approche que le texte sur un panneau (vallée de la Valsérine).



© C. Gandoin - ONF

## Quelques principes de base

- Par souci d'être compris de tous, on a pour habitude d'affirmer qu'un **message doit être conçu pour un enfant de 12 ans**. On peut néanmoins s'accorder quelques mots compliqués, du moment qu'ils sont expliqués ou que le visiteur en saisit le sens par l'association d'un schéma légendé et d'un texte.
- **Structurer son message en proposant deux ou trois niveaux de lecture** et jouer sur une composition graphique pour que le visiteur puisse saisir l'idée clé et s'attarder pour une lecture approfondie si le sujet l'intéresse particulièrement.
- **Ne pas hésiter à être concis** : c'est parfois frustrant, mais il vaut mieux trois mots du langage quotidien qu'un paragraphe rébarbatif (sauf pour celui qui l'a écrit...).
- **Développer une idée par panneau**, deux si l'on joue sur deux niveaux de lecture. Dans la mesure du possible, se limiter à 200 mots (soit environ une minute de lecture) par panneau. Au-delà, ce n'est plus un plaisir mais une contrainte pour le public...
- **Utiliser des métaphores ou des comparaisons** pour faire passer des idées. Exemple : *"Une grenouille peut faire des bonds de 1 mètre 50, c'est comme si tu sautais 30 mètres en longueur!"*
- Attirer l'attention par **une composition graphique originale**, par **des questions ou un enchaînement d'idées** qui entraîne le public de station en station.

## Comment parler de nature ?

Pour parler de nature ne vaut-il pas mieux parler des lieux, de ce qu'il s'y passe, de ceux qui y vivent où y vivaient et introduire parmi ces propos des éléments plus spécifiques... Cela consiste à remettre la nature dans un contexte où l'homme est présent et tenter le plus logiquement possible de faire le lien entre les deux puisque ce lien existe toujours.



© R. Roussel - Tikopia



À propos de gestion pastorale d'une pelouse à orchidées, n'est-il pas plus intéressant de s'appuyer sur le lien entre le pâturage extensif et le maintien de la biodiversité, l'origine anthropique de ces milieux, sur un bon portrait du berger... pour éviter la définition d'une pelouse et le cours magistral sur son évolution vers la friche?

## SAVOIR PROFITER DES AMÉNITÉS

Les attributs d'un territoire, ayant une valeur sociale mais pas de valeur marchande, favorisent son attractivité. Ce sont les aménités. Ce peut être la qualité de l'eau, la facilité d'accès, la perception de la biodiversité, la bonne odeur des résineux en été, des aménagements récréatifs, etc. De toute évidence ces éléments auront un rôle déterminant dans la réussite du projet.

© P. Bayot - CEH RA



Parfois une simple table de lecture bien positionnée, ici dans le Beaujolais, et c'est un plaisir de passer un moment devant le paysage.

Il existe certaines logiques ou clichés qu'il est parfois difficile de contourner : l'association d'un sentier d'interprétation en marais avec un cheminement sur plate-lage, un observatoire des oiseaux, la présence même d'oiseaux (on veut voir des "canards"!), un sommet en montagne avec une table d'orientation...



© R. Roussel - Tikopia

Un aménagement très modeste, un travail graphique qui n'a rien d'exceptionnel et pourtant cette table d'orientation donne l'envie de flâner sur les lieux : calme, perception et surtout orientation ensoleillée ajoutent une valeur considérable au mobilier.

## LES CODES DE LA SOCIÉTÉ

Les attentes sociales sont souvent contradictoires : la tendance est forte pour disposer d'espaces laissés le plus "naturels" possible, mais avec des aménagements pour se sentir en sécurité, des équipements d'accès (parking) ou de confort (table de pique-nique, toilettes sèches, etc.); l'image de campagne "traditionnelle" est recherchée, mais sans les odeurs de l'étable ou de l'ensilage...



© R. Roussel - Tikopia

Redonner vie au bois mort...



© R. Roussel - Tikopia

Enfin, il existe également des codes sociaux concernant, par exemple, la couleur jaune et non bleue du balisage des chemins, l'indication de la durée d'un parcours avec un plan sur le panneau d'entrée, y compris l'usage du bois dans la nature plutôt que du métal... Autant d'éléments qu'attendent les visiteurs, qui les confortent et qui rassurent aussi dans certains cas.

## Comment tenir compte de ces codes ?

En tout état de cause les choix ne sont jamais simples, mais il existe au moins une règle fondamentale à ne pas transgresser : on n'aménage pas un parcours, on ne conçoit pas un panneau, pour se faire plaisir! Il est indispensable de donner une vraie raison au visiteur de s'engager sur un parcours. En identifiant un but (un lieu particulier), un objectif (faire ou voir quelque chose), on donne un intérêt immédiat ou, même si le mot peut paraître fort, on promet une "récompense" en échange d'un petit effort... Un point de vue aménagé, une belle table d'orientation, l'occasion d'observer la migration saisonnière des oiseaux... Ne pas oublier non plus qu'un site naturel est attractif... précisément parce qu'il est naturel! A-t-on besoin d'un plan d'interprétation et d'un aménagement pour provoquer auprès du visiteur le plaisir de découvrir un endroit en ayant la sensation d'être le premier ou le seul témoin privilégié du spectacle de la nature?



## L'AVIS DE L'ARTISTE PLASTICIENNE



Mettre quelqu'un en situation de "nature", c'est comme vouloir fabriquer du sauvage: paradoxal mais pas impossible! C'est subtil à réaliser. Cela passe forcément par une stratégie où l'artifice a son rôle à jouer mais où il doit disparaître, devenir transparent, afin qu'il ne reste que deux choses, le public et la nature. L'homme dans la nature. Car c'est bien ce à quoi aspire l'homme post-moderne qui se sent séparé de celle-ci. L'espace d'un moment se sentir à nouveau connecté au monde naturel. Le succès planétaire du film Avatar démontre qu'on en est là. Bien sûr, cela ne se fera pas en quelques décennies! Mais tentons de poser les premières pierres: c'est quoi "être dans la nature"? En tant qu'artiste, je réponds que c'est "se sentir dans la nature". Être subjugué par les rayons de lumière filtrés par la futaie, respirer l'odeur de la terre après la pluie, rencontrer un animal sauvage au détour d'un sentier... Il y a un moyen universel de reformuler le lien entre les hommes et la nature: l'émotion. Par-delà les connaissances scientifiques de chacun. Cette émotion repose sur quelques ressorts: le hasard et la surprise (la nature a quelque chose de saisissant), le mystère (cette part d'inconnu nécessaire à la beauté), ou la grandeur (qu'on retrouve dans l'idée du

sublime). Je crois que l'éducation à l'environnement se joue davantage dans la magie d'un moment, plutôt que dans une série de panneaux pédagogiques.

Alors concrètement, que faire? Je dirai qu'il faut en faire le moins possible. Surtout éviter de montrer ce sur quoi il faut s'extasier!

Et si vraiment, il faut faire quelque chose, alors feindre le naturel. Minimaliser les formes d'intervention. Canaliser les déplacements du public sans qu'il le sente. Utiliser les techniques des illusionnistes: faire disparaître les artifices, les dissimuler. Donner à entendre ou à voir, mais sans jamais dévoiler la manœuvre, ni la machinerie. Comme disait l'écrivain Yves Navarre: "Le mystère de l'art, c'est que tout sonne juste quand tout est faux".

Et si encore, il fallait faire quelque chose de voyant, alors il y a l'œuvre d'art. Comme médium émotionnel, l'humanité n'a rien inventé de mieux...

Victoria Klotz fonde son travail sur les relations que nous entretenons avec la nature. [www.victoria-klotz.com](http://www.victoria-klotz.com)



Une œuvre de Victoria Klotz.

## ANTICIPER C'EST PÉRENNISER

### Penser très en amont à l'après-projet

Les budgets d'investissement, les moyens humains ou financiers nécessaires à la maintenance et la gestion des aménagements représentent des engagements non négligeables pour le gestionnaire, pour la collectivité locale.

Des dispositifs mis en place sans préoccupation de pérennisation, sans programme d'entretien, sans possibilité de remplacement des éléments dégradés ou d'adaptation des messages, sont voués à l'échec et engendreront de fait un retour d'image catastrophique

pour le gestionnaire.

Encore plus que la gestion du site et la maintenance des équipements, le facteur humain est un paramètre à ne pas négliger. Avant toute mise en œuvre, on doit s'assurer qu'une personne sera chargée d'exécuter des visites régulières du site pour vérifier l'état des aménagements et des équipements.



Penser en amont aux possibilités d'entretien peut déterminer un emplacement moins sujet à être envahi par la végétation. Mais parfois, c'est un choix pouvant souligner l'influence des saisons sur un lieu!



## L'AVIS D'UNE PERSONNE HANDICAPÉE

La loi de février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, a notamment pour objectif de prendre en compte l'accessibilité "pour tous" des bâtiments, de leurs abords, mais aussi d'autres lieux.

Le but est de permettre l'autonomie des personnes qui composent la chaîne de déplacement (tous handicaps confondus, personnes âgées, mères de famille en poussette ou enceintes, personnes munies de charges encombrantes, etc.). La nature fait également partie de ces lieux et la visite d'un parcours accessible en forêt, de surcroît aménagé d'agrès attractifs, est très appréciée par toute personne invalide. Elle demeure bénéfique sur le moral et la santé. C'est une réelle thérapie qu'il faut prendre en considération. Cette visite peut permettre:

- de sortir de l'isolement;
- de retrouver des lieux qu'on ne pouvait plus arpenter;
- de redécouvrir les senteurs de la flore;
- d'immortaliser par des prises de vue et de pouvoir en faire la promotion;
- de pratiquer des exercices physiques, du sport pour les plus jeunes ou plus alertes;
- d'oublier pendant ce temps son propre environnement ou ses douleurs.

En ce qui me concerne, j'éprouve une réelle satisfaction à aider les professionnels de l'aménagement de ces territoires, qui vont permettre à beaucoup de personnes de renouer avec la nature et d'en tirer très certainement un réel profit. J'ai pu constater récemment lors de l'inauguration d'un parcours aménagé dans la forêt de la Rothonne à Belley (Ain), de l'enthousiasme non seulement de la part des personnes à mobilité réduite mais aussi de toutes autres personnes valides (accompagnants, visiteurs, promeneurs, sportifs).

Il est intéressant de savoir que pour favoriser la croissance de ces sites, des études sur l'aménagement et sur les contributions peuvent être diligentées par les contrats de territoire, tourisme et loisirs adaptés (CTTLA).

Jean-Marc Maldini est le représentant du Conseil départemental de l'Association des paralysés de France de l'Ain.



© C. Gendreau - ONF

### L'accès des personnes à mobilité réduite

Donner à tous l'accès à une seule et même nature est une mission parfois difficile à remplir! La configuration des lieux ne le permet pas toujours; les surcoûts et les contraintes techniques que cela entraîne peuvent aussi freiner les porteurs de projet les plus téméraires.

Il sera néanmoins toujours plus facile d'intégrer cette problématique au stade de l'avant-projet plutôt que de s'engager dans des travaux d'adaptation d'équipements déjà en place. Le pire, probablement, c'est le "lot de consolation", qui consiste à proposer 150 mètres de sentier goudronné avec bordurette en béton, pendant que les "valides" partent au contact de la vraie nature.

### Quelques aspects à ne pas négliger

- La nature du sol, la pente, les dévers, les barrières, les trous (ou ornières) dans le sol, les largeurs de cheminement, le stationnement et les sanitaires adaptés.
- L'information sur ce qu'il est possible de faire, dans quelles conditions d'accueil et de prise en charge, à quelle saison, etc. Ce sera le plus important.
- Les normes en vigueur, telles celles de Tourisme et Handicap, sachant que celles-ci sont d'un tel niveau de contrainte qu'il est bien souvent impossible de les respecter en espace extérieur. Les handicapés moteurs et les malvoyants ne sont d'ailleurs pas forcément demandeurs du respect systématique de ces normes.

En fait, le bon sens, la diffusion d'une information fiable et complète doivent primer.



© Wabi Sabi



## GÉRER LES PROBLÈMES DE SÉCURITÉ ET DE RESPONSABILITÉ

Les risques sont un paramètre incontournable. La jurisprudence montre d'ailleurs que la responsabilité est accrue par une forte incitation du public à venir et des aménagements importants. Il faut donc être particulièrement attentif à la sécurité des visiteurs mais aussi aux garanties des ouvrages et aux modalités de gestion et d'entretien.

Les risques sont en effet de divers ordres et il s'agit de bien les identifier :

- les risques liés aux dangers que génère la nature traversée (escarpements, éboulements, chute d'arbre mort, etc.);
- les risques liés aux comportements des visiteurs qu'il convient d'anticiper au mieux;
- les risques liés aux équipements et aux ouvrages, avec des normes à respecter. Cette dernière catégorie nécessite d'être attentif : fiabilité de la conception des ouvrages et des équipements et gestion future (usure du temps, vandalisme, etc.).

Sur les anciennes carrières de Glay, dans le Beaujolais, le front de taille instable a obligé le gestionnaire du site à installer un grillage de protection afin que le public ne s'approche pas du pied du front de taille. Cette clôture est certes peu élégante mais elle a eu aussi pour avantage de préserver de toute intrusion les anciennes galeries de sous-cœuvres qui sont aujourd'hui investies par une population de chiroptères. Encore un exemple de compromis!



© E. Fane - CEN RA

Trouver le juste milieu entre "naturalité" et "zéro danger" est possible. Il existe une notion de risque "normalement acceptable" qui dégage le gestionnaire de poursuites judiciaires dans le cas où une personne glisse sur un chemin boueux ou est victime d'une chute de branche, par exemple.

Le plus important reste la communication! Préciser que le visiteur est de fait exposé à des risques imprévisibles liés à la saison, un changement brusque de conditions météo. Il convient de décrire de manière claire quels sont les dangers auxquels le visiteur se trouvera confronté et faire preuve de cohérence : éviter les secteurs jugés trop risqués, ne pas laisser en place un barbelé à moitié supprimé et peu visible... Ces divers éléments mettent le visiteur face à ses propres responsabilités.



© R. Rousset - Tikopia

## GESTION



## DE LA CONCEPTION À LA FABRICATION

Une fois le projet cohérent mis sur papier, les objectifs clairs et chacun à son poste, il reste à prendre la plume, prévoir les sous-traitances, faire les choix techniques...



© CEN RA

L'étude de la fréquentation réalisée préalablement aura permis de cerner le profil des visiteurs existants (et potentiels) sur le site, notamment de savoir si ce sont des touristes de passage ou essentiellement ou uniquement des locaux en promenade dominicale.

On a maintenant les réponses aux questions suivantes :

- comment viennent-ils, d'où viennent-ils ?
- pour combien de temps ?
- pour quelle pratique (famille, habitué, association de protection...)?
- quelle motivation (balade, attrait patrimonial, etc.)?

### FAIRE LE BON CHOIX PARMIS LES OUTILS À DISPOSITION

Il existe une multitude d'outils et autres moyens d'expression. Il est alors possible de privilégier un média plus qu'un autre, de les coupler entre eux, le principal étant qu'ils soient tous au service du site.

#### Les outils d'interprétation *in situ*

Il s'agit principalement de la signalétique, avec des panneaux aux fonctions variées, selon la vocation des espaces et des sites traversés.

La signalétique est généralement préconisée aux entrées du site (fonction d'accueil, d'information et d'orientation), et peut être ensuite répartie sur tous les espaces ouverts aux visiteurs pour les guider et les aider

dans leurs choix (signalétique d'orientation).

La signalétique d'interprétation se décline sur tous supports et peut prendre toutes les formes et les fonctions en accord avec les thèmes abordés : simple panneau pédagogique, borne d'identification d'une espèce, œuvre média, etc.

Il ne s'agit pas de proposer l'implantation systématique de panneaux pour occuper l'espace : ces implantations doivent être choisies, par respect pour les lieux, les ambiances et la qualité générale du site.

### La complémentarité des moyens d'expression

D'autres équipements ou aménagements peuvent agrémenter la promenade et la découverte, en complément de la signalétique : des lunettes d'observation des oiseaux, de petits observatoires ou promontoires, des pontons sur un étang.

La mise en place d'une signalétique qui accompagne le public est donc parfois "le premier étage de la fusée". Peut venir ultérieurement ou simultanément une réflexion couplant différents médias, différentes sources d'information.

Ainsi, le livret d'accompagnement, le QR-code, la médiation humaine (animation nature) peuvent influencer les choix des messages et des aménagements.



Le site de la Fru, à Saint-Christophe-la-Grotte (Savoie), est une curiosité naturelle (réseau karstique), pratiquée depuis longtemps par les spéléologues, et surtout un site archéologique renommé. Il a fait l'objet d'un aménagement scénographique et propose un parcours extérieur intitulé "Sur la piste d'Azil et Magda", en référence aux périodes de la préhistoire concernées. Ce parcours est basé sur une approche ludique combinant un site web complètement dédié au parcours ([www.azil-magda.com](http://www.azil-magda.com)) et un carnet de jeu (système d'énigmes le long du parcours) à retirer sur site (une solution pas simple mais qui semble fonctionner).



© G. Garnier - CEN RA







## Le livret d'accompagnement

Surtout si le site propose différents parcours de promenade découverte, le livret peut s'avérer une bonne alternative au "tout panneau". Plus conséquent qu'un dépliant de promotion, il contient souvent une présentation générale du site (son histoire, ses aménagements, ses fonctions...), une présentation de la biodiversité et des actions de gestion en faveur de son développement.

Il peut faire référence à des points précis des parcours, mis en évidence sur le terrain par des bornes numérotées. Leur contenu est évidemment plus fouillé que sur un panneau, ce qui permet aussi au visiteur de compléter sa découverte du site par la consultation ultérieure d'informations plus généralistes.



## Les outils modernes d'accompagnement : de l'audio-guide au smartphone

Les années 2000 ont vu l'apparition de nouveaux outils, employés en complément des médias classiques, puis de plus en plus utilisés comme seul moyen d'expression. Moins impactant que des panneaux, ils nécessitent d'autres moyens de gestion et ne fonctionnent que dans certaines conditions (réseau de téléphonie mobile, réception GPS...).

Certains fabricants de signalétique proposent désormais dans leur catalogue des solutions couplant un contenu sur panneau et l'apposition d'un QR-Code. La plupart de ces procédés "dématérialisés" offrent plusieurs avantages dont deux réellement significatifs :

- **l'absence de mobiliers sur le terrain**, ou de dimensions réduites (borne sur laquelle apparaît le QR-Code) et donc une exposition au vandalisme et à l'usure du temps réduite à néant;
- **la possibilité d'une mise à jour régulière**, moins onéreuse *a priori* que le retraitage de la partie informative d'un panneau (contenu adapté à la saison, revu à la suite d'un événement, etc.);

Mais ils comportent aussi de nombreux inconvénients :

- la nécessité d'**avoir un smartphone** et un abonnement à l'internet mobile;



© R. Rousset - Tikopia



© C. Favoret

- **une difficulté de lecture** (visualisation) d'un écran en plein air, par temps très ensoleillé;
- **un risque de déception** si l'appareil de l'utilisateur tombe en panne de batterie sur le terrain;
- un risque de rejet tout aussi réel que celui qui concerne les trop nombreuses "forêts de panneaux", du fait de **devoir utiliser un tel outil en milieu naturel**.

## CONCEVOIR LE PARCOURS

Le schéma d'accueil a permis d'étudier au préalable le fonctionnement du site et l'évolution du public le long des différents cheminements. Un parcours possible tenant compte des usages et des différentes pratiques de loisirs, de la ressource à interpréter ou à faire découvrir et surtout des sensibilités a été déterminé.

- **Le positionnement thématique et/ou le scénario implique(nt) une déambulation dans un sens précis**, avec un ordre logique dans la découverte des stations d'interprétation... Cette façon d'aborder l'aménagement et la valorisation est somme toute classique et a fait ses preuves. Elle permet de capter l'attention du public dès le point de départ, et de l'inciter (par des questionnements, des énigmes ou autre) à poursuivre le cheminement jusqu'à la fin où peut l'attendre la révélation ultime qui donne sens à la découverte.



© R. Rousset - Tikopia

- **D'autres solutions privilégiant une découverte plus libre** sont imposées par la configuration des lieux, la taille modeste ou au contraire l'immensité du site, sans ordre logique : le visiteur choisit alors (ou croit choisir) le sens de parcours et peut même envisager de découvrir les différentes stations en plusieurs fois...

À noter que la "contrainte" du parcours avec un sens à respecter est parfois presque agressive... Sans compter que dans l'éventualité d'un acte de vandalisme engendrant la disparition momentanée d'un panneau, le scénario peut perdre tout intérêt et créer une frustration chez le visiteur.



## L'ÉCO-INTERPRÈTE

C'est un metteur en scène. Mais avant de mettre en scène, il se met lui-même :

- **au service du territoire** : il questionne, il enquête, il se documente... pour comprendre les enjeux locaux et globaux ;
- **au service du site** : il observe, curieux, il va sur place au contact du site... pour ressentir des émotions ;
- **au service des visiteurs** : il fait leur connaissance... pour se rapprocher de leur quotidien.

L'éco-interprète est formé pour faire émerger un scénario, une histoire qui permettra à chaque visiteur de vivre une expérience personnelle propre. Mais cette touche subjective qu'apporte l'éco-interprète ne doit pas faire oublier que la pertinence et la pérennité de l'interprétation repose sur le lien avec la population locale. Dans la conception, l'évaluation, l'animation, un éco-interprète privilégiera les rapports et les apports humains locaux. C'est cet engagement personnel couplé avec une immersion sur le site et ses Hommes qui fait que chaque projet est riche et unique.

Élisabeth Brazier-Chassagne a suivi la formation professionnelle d'un "Éco-interprète" de l'URCPIE Franche-Comté et travaille aujourd'hui à l'URCPIE Rhône-Alpes.



© R. Rousset - Tikopia



© V. Klotz

## Monter un cahier des charges : quel contenu ?

Voici les éléments à ne pas oublier dans le cahier des charges pour une prestation.

- **Pour les études de conception** (hors réalisation) :
  - l'expertise du projet (site, moyens humains, techniques et financiers mis en œuvre) ;
  - le recensement et l'analyse de la ressource (terrain, bibliographique, matérielle et immatérielle) ;
  - la hiérarchisation des thèmes et de toute information susceptible d'être ultérieurement diffusée ;
  - si la mission comprend un plan d'interprétation, fournir un scénario, un séquençage et les médias ;
  - l'établissement d'un plan d'aménagement et de signalétique si nécessaire (plan du site pour localiser les différents équipements) ;
  - une estimation financière.
- **Pour les missions complètes** (conception et réalisation), prévoir les six points précédents et en plus :
  - l'élaboration des contenus, quels que soient les supports (édition, panneaux *in situ*, web, multimédia) ;
  - la fourniture des cahiers des charges décrivant précisément les supports (matériaux, dimensions, formes, mise en œuvre, fixations) ;
  - l'évaluation quantitative et qualitative du public ciblé.

- **En fonction des sites et de l'ampleur du projet**, il peut être utile de s'adresser à une équipe pluridisciplinaire de prestataires dont voici diverses possibilités : un éco-interprète, un naturaliste ou un scientifique (si possible adepte de la vulgarisation), un paysagiste, un scénographe ou un muséographe, un architecte (pour les projets ambitieux nécessitant des aménagements plus lourds), un artiste (plasticien, sculpteur), un designer et/ou un fabricant concepteur de signalétique...

À noter qu'il est difficile pour un bureau d'études de chiffrer une prestation complète (conception et réalisation), la réalisation dépendant de l'étude préalable. Pour l'élaboration d'un plan d'interprétation, il convient de faire réaliser deux missions successives : la conception (jusqu'à la proposition du scénario) puis la réalisation (élaboration des contenus, PAO, fabrication, éventuellement la pose).

Attention à ne pas se créer de contraintes inutiles, des difficultés qui augmentent considérablement le coût voire rend le projet difficilement réalisable; **laisser le plus possible libre cours à l'imagination et la créativité du prestataire**. Ce moment est déterminant pour bien évaluer le niveau d'exigence que l'on se fixe.





## UN REGARD PLUS PRÉCIS SUR LA SIGNALÉTIQUE

### Établir une charte signalétique ?

Un gestionnaire de plusieurs sites naturels ouverts au public ou un porteur de projets peut être amené à établir un certain nombre de principes techniques et stylistiques pour la constitution d'une gamme homogène de signalétique. Le but recherché est non pas d'éviter une trop grande hétérogénéité mais plutôt de veiller à une certaine cohérence d'image et d'identité surtout au niveau de la signalétique d'accueil et d'information : charte graphique, couleurs, emplacement des logos des partenaires, dimensions des mobiliers.

Lors de l'élaboration des sentiers de découverte ou d'interprétation, il est préférable, au contraire, de laisser libre cours à l'effervescence créative nécessaire à la définition de médias. Conception spécifique de supports ludiques ou interactifs, au service des thématiques abordées, choix d'outils innovants ou complémentaires (livret pédagogique d'accompagnement, jeu de piste GPS [géocaching], solution NTIC, etc.), autant de possibilités que n'exclut absolument pas le principe d'une certaine harmonie à respecter en appliquant ou en s'inspirant d'une charte définie en amont.

Le Grand Lyon a fait élaborer une charte signalétique il y a près de vingt ans, au moment de la définition et de la mise en place des premiers sentiers nature (sentiers des rapaces, des cabornes, de Rochecardon). Plusieurs éléments de la charte n'étaient plus utilisés car les attentes du public tout comme les savoir-faire en matière d'interprétation ont progressivement nécessité le recours à d'autres formes, d'autres matériaux... Cette charte sera abandonnée, au profit d'une autre démarche.



Sur cette tourbière de l'Ain, une vision d'architecte et l'ingéniosité des services "routes" du Conseil général ont apporté une touche d'efficacité au projet et une valorisation pertinente d'un belvédère jusque-là non fonctionnel. Un œil érigé le long de la route, un espace de stationnement et une vue imprenable sur cette tourbière... en forme d'œil.

### L'emplacement du mobilier

Choisir l'emplacement du mobilier ou de la station d'interprétation n'est pas anodin : le public a parfois ses habitudes ou réagit inconsciemment à une configuration particulière, parce que son regard est guidé ou attiré par un point précis, un promontoire naturel sur un étang par exemple. L'emplacement du mobilier doit, au-delà des habitudes du public, prendre en compte les sensibilités écologiques, paysagères du site. Des panneaux mal implantés sur des sites à intérêts paysagers deviennent des points noirs dans le paysage!

Une étude préalable aura permis de comprendre le comportement des visiteurs et il conviendra d'en tenir compte dans la mise en place de tout dispositif.

Par exemple, cela peut être un arbre dont on apprécie l'ombre rafraîchissante l'été : disposer une station à 50 mètres de l'arbre en question, c'est peut-être une erreur, et constater que les visiteurs ne s'y arrêtent pratiquement jamais!

### Typologie des mobiliers et séquences du parcours

Chaque type de panneau possède sa fonction propre mais aussi sa place dans l'espace. L'organisation de l'information le long d'un parcours doit prendre en compte la spécificité de chaque espace traversé. Il importe de mener une réflexion préalable sur l'implantation des éléments du dispositif et d'établir, pour cela, un "séquençage" du parcours. N'oublions pas de prendre en compte la logique fonctionnelle pré-existante : si les visiteurs ont des habitudes, s'ils effectuent les mêmes pauses aux mêmes endroits, pas besoin d'aller aménager 100 mètres plus loin, ils ne s'y arrêteront pas!

Si toutefois c'est effectivement le but recherché pour préserver un site sensible surfréquenté, le dispositif à mettre en place devra conjuguer plusieurs actions : aménagements, suppression de chemin et communication spécifique.

### La signalétique d'accueil et d'information

#### ● La présignalisation routière

Lorsque l'aménagement d'accueil du public n'est pas directement accessible depuis la route ou dans un lieu éloigné, une signalisation routière directionnelle est nécessaire (attention toutefois à la réglementation qui nécessite de se rapprocher des services compétents).



Faire simple, se limiter à quelques mots... Des panneaux, modestes dans leur conception remplissent bien leur rôle.



### Quelques principes fondamentaux de la signalétique

- La signalétique est au service du site (ou de l'itinéraire), ce dernier étant la raison première de la venue du visiteur.
- La signalétique (support et message) est conçue pour le visiteur et non pour soi, c'est aussi le cas des aménagements et équipements connexes.
- La signalétique est une signature, elle constitue une image de marque sur laquelle on pourra juger un gestionnaire, un financeur, ou un partenaire.
- Les messages délivrés aujourd'hui ne seront sans doute plus valables dans 5 ou 10 ans : une évaluation permanente est donc nécessaire afin de s'adapter aux nouvelles exigences de la communication.
- L'intégration à l'environnement paysager doit être prise en compte systématiquement, en évitant la multiplication des supports, en veillant à leur forme, leur dimension, aux couleurs.
- enfin, l'investissement sera proportionnel à la valeur patrimoniale actuelle de l'espace, du site et de l'itinéraire, mais aussi à son potentiel de développement (aménagements, fréquentation, etc.).

#### ● La signalisation d'accueil ou d'entrée de site

Appelée, selon le lieu d'implantation et la qualité du contenu, panneau de départ, relais information service, panneau d'information et d'accueil... elle est implantée le plus souvent sur les aires de stationnement, au centre des villages ou bien à des intersections "stratégiques" d'un réseau d'itinéraires. Sa fonction :

- accueillir, souhaiter la bienvenue ;
- donner une information générale sur le site, les parcours possibles (carte) ou sur le thème ;
- indiquer les services disponibles (hébergement, restauration, animations, etc.) ;
- donner une information temporaire ou liée à un événement particulier (coupe de bois, travaux...);
- identifier le gestionnaire et ses partenaires (logotypes, signatures) ;
- mentionner les codes réglementaires d'utilisation de l'espace, du site ou des itinéraires (divers pictogrammes, prescriptions particulières, message de respect, etc.) ;
- diriger les flux d'usagers vers le départ effectif de la balade proposée.



© R. Rousset - Tikopia

### La signalisation réglementaire et de limite de site

Ces panneaux viennent soit en complément du panneau de départ, soit au milieu d'un parcours dans des conditions particulières (traversée d'un arrêté préfectoral de protection de biotope par exemple). Ils marquent l'entrée effective dans un espace protégé et rappellent les codes particuliers d'utilisation de l'espace par l'utilisation de pictogrammes et/ou de textes courts.



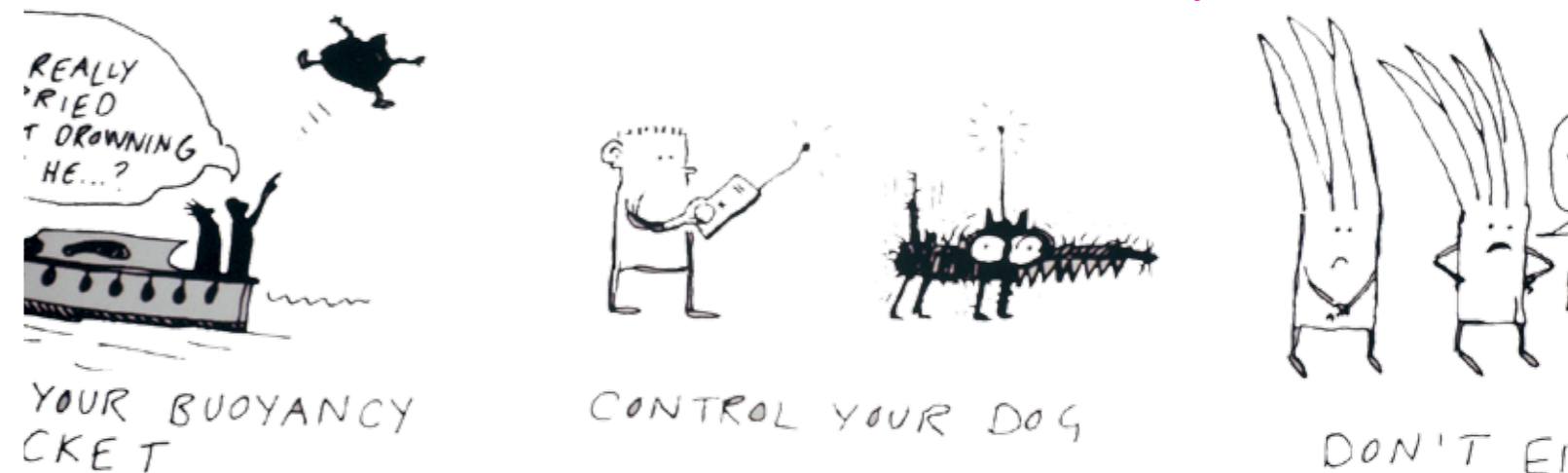
© R. Rousset - Tikopia

Ci-dessus deux manières de traiter les interdictions et de favoriser l'acceptabilité du panneau d'information. Le pictogramme rouge "interdit de..." n'est pas une norme immuable et dispose généralement de son pendant en version positive "Il est possible de..."

À droite, un exemple de complication liée à l'intégration de ce site dans un programme de financement qui doit s'accompagner d'un affichage fort.



© R. Rousset - Tikopia







## La signalétique de découverte

Cette gamme de supports est, de loin, la plus variée, la plus sujette à évolution dans le temps au gré des modes et des attentes des visiteurs. Comme on l'a évoqué plusieurs fois, on n'en est plus actuellement à multiplier les supports d'interprétation. Les plans d'interprétation combinent désormais la scénographie, la mise en scène, le traitement des ambiances dans le respect de l'esprit des lieux.

Les grands types de panneaux de découverte ou d'interprétation sont les suivants :

- **les panneaux informatifs verticaux**, dont la fonction est d'expliquer un fait, un processus particulier, ou encore de résumer une série d'informations précédemment données;
- **les pupitres**, dont la fonction est d'expliquer ou de donner les codes de lecture d'un paysage (ou d'une partie de celui-ci), d'un monument, d'un site;
- **les bornes informatives** au message très court (nom d'une plante, d'un oiseau...);
- **les bornes à caractère interactif** : les bornes de visée, les bornes question-réponse, les clés de détermination d'espèces, etc.

### ● les coûts

- de conception intellectuelle (rédaction et illustrations);
- d'infographie, de reproduction et de montage;
- des matériaux (structure porteuse, support informatif);
- de transport et de pose.



© A. Thill - CEN RA

On néglige trop souvent les finitions! Sur ce sol sableux près de la Saône (ci-dessus), le piétinement autour du panneau a vite fait de dévoiler un plot de béton guère esthétique! En crête (ci-contre), le choix pour ce panneau s'est porté sur une lisibilité même en période de neige. Mais sa hauteur devenait alors une contrainte que le vent n'a pas épargnée.

© A. Wolff - CEN RA

## Les critères de choix d'une signalétique

La réussite d'un projet implique de s'appuyer sur une méthodologie éprouvée. Celle-ci consiste en une série d'étapes croisant des considérations techniques, esthétiques et financières :

- la nature du message et sa composition (images ou textes ou les deux) ;
- l'intégration paysagère et l'esthétique globale ;
- la qualité du support (bois, métal, minéral) ;
- le procédé de reproduction (gravure, inclusion, impression numérique, émaillage, traitement chimique de surface, sérigraphie, lettrage vinyle, etc.).

Il est aussi nécessaire de prendre en compte de nombreuses contraintes :

### ● la résistance des matériaux

- aux agents atmosphériques (eau, gel, UV, corrosion, pourrissement...);
- au vandalisme (tag, choc, rayure ou vol);
- rigidité, déformation, dilatation;
- la facilité de remplacement, de maintenance;
- l'adaptabilité (techniques de pose en applique, sur mât, avec ou sans ancrage béton);
- la distance de lisibilité.

Une esquisse de mobilier proposée par Kalibblue.



## L'AVIS DU DESIGNER



*Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, le designer définit les caractéristiques techniques d'un projet : ligne de mobilier, format, matériaux, supports, mais aussi techniques d'impression et spécificités mécaniques pour un éventuel démontage ou entretien.*

*Capter en quelques traits crayonnés sur un carnet, le profil d'un bloc de roche, l'enchaînement de courbes du terrain, la forme d'une feuille, la silhouette d'un arbre isolé, la structure en entonnoir d'une toile d'araignée est le point de départ, le moment que j'affectionne tout particulièrement. C'est un préalable indispensable. L'observation d'un site, croisant plusieurs échelles de perception, permet que toute forme de support média "naisse" du lieu même, et par conséquent, se montre unique. Cette étape de conception prend en compte les valeurs d'usage des lieux et révèle ce qu'on appelle "l'esprit des lieux".*

*La démarche du designer se situe souvent à l'interface des réflexions conduites par l'ensemble des parties prenantes d'un projet (l'interprète, le paysagiste, l'artiste et le gestionnaire d'espace naturel, etc.). Je me réapproprierais donc humblement la phrase de Akio Suzuki, cet architecte japonais dont les créations se situent souvent entre design, architecture et land-art : "exprimer mon souhait, l'intérêt que j'ai dans la possibilité de faire de chaque intervention au service de la découverte et de la valorisation d'un site naturel, un moyen d'exprimer les multiples détails de l'environnement dans chaque conception".*

**Éric Artiga est formé à l'architecture et l'urbanisme. Il intervient depuis plusieurs années auprès des interprètes du patrimoine et des porteurs de projets.**

[www.kalibblue.com](http://www.kalibblue.com)



Une essence exotique se justifiait-elle en plein Jura?

© R. Rousset - Tikopia



© R. Rousset - Tikopia

## LA FABRICATION : QUELS MATÉRIAUX ET QUELLES TECHNIQUES ?

Lorsqu'on parle de fabrication, il est bon de distinguer la structure porteuse du support informatif.

Pour les structures porteuses, le bois reste le plus utilisé, avec des traitements qui ont évolué, moins nocifs. Les bois rétinifiés sont sensibles aux champignons et très fragiles mécaniquement. Ceux traités à la créosote, aujourd'hui interdits, ceux à base de cuivre, chrome et arsenic (CCA) ou bore (CCB) sont à rejeter.

Pour le support informatif, la gamme de matériaux s'est développée : bois, stratifiés compacts, aluminium, pierre, lave émaillée... y compris avec de belles choses qui cassent! L'important est de garantir un minimum de tenue dans le temps (garantie décennale), d'adapter le choix à la durabilité souhaitée, au contexte local (de la pierre, pourquoi pas mais pas du grès en zone calcaire), sans oublier de valider que la technique choisie est bien appropriée à la manière dont le maquetiste construit sa maquette.

Enfin le projet est encore plus réussi lorsqu'on pense dès la fabrication au recyclage des matériaux!

## Des précautions à prendre pour la pose de mobilier

Certains éléments peuvent limiter les soucis ultérieurs et prolonger la vie des panneaux :

- l'absence de contact direct du bois avec le sol,
- une exposition évitant les rayons ultraviolets directs,
- une position évitant les sécrétions de certains arbres à certaines périodes afin de limiter les besoins excessifs de nettoyage.





## GÉRER AU MIEUX LA PROPRETÉ DU SITE

La question est récurrente, la réponse est souvent déterminante dans la qualité d'un site mais comment le traiter ?

C'est bien dans la phase de conception du projet que doit se poser la question du possible nettoyage du site : poubelle ou non ? Un ramassage sera-t-il possible ? À quelle fréquence ?

L'expérience montre que les réponses sont beaucoup dépendantes du type de fréquentation, les restes d'emballages issus de fast-food ou les canettes de bières parfois en témoignent.

L'exemple des Monts d'or illustre une plus grande propreté depuis que les poubelles ont été volontairement retirées. Sur les espaces naturels sensibles de l'Isère, pas de corbeille non plus !



© R. Rousset - Tikopia



© C. Barbier - CEN RA

Le résultat d'un bon projet sur ce marais en bordure d'autoroute, dans le Val de Saône. Lié essentiellement à une personne volontaire, cet aménagement n'a pas été suivi, au point de mettre en danger quiconque s'aventure sur ce caillibotis d'un autre temps.

## L'ENTRETIEN DU MOBILIER ET SON REMPLACEMENT

Chacun devra estimer la fréquence ou la périodicité de contrôle des équipements de son site. En effet, celle-ci peut varier en fonction de :

- la localisation du site (zone inondable par exemple) ;
- l'exposition à des risques particuliers (éboulements...);
- les nécessités d'intervention sur les milieux environnants (passage d'engins) ;
- un vandalisme récurrent et bien d'autres raisons.



© R. Rousset - Tikopia



© R. Rousset - Tikopia

Trop de porteurs de projets oublient (ou sous-estiment) le budget de maintenance et de remplacement. Celui-ci doit être adapté à chaque lieu et à chaque équipement (de quelques centaines à plusieurs milliers d'euros). La première année est souvent la plus importante, avec un besoin de passages réguliers : en périphérie lyonnaise, la remise en état d'un parcours a nécessité un budget équivalent à 25 % du montant de l'investissement initial ! Les éléments dégradés doivent être retirés, en attendant leur remplacement (mieux vaut un panneau manquant qu'un panneau cassé !)

Les années suivantes, si le projet est accepté de tous et si le contexte local le permet, les fréquences de visites peuvent se résumer à un passage tous les trois mois.

L'entretien qui ne devrait pas être nécessaire lié à la caducité du message : "durant l'année prochaine...". La relecture des textes doit pouvoir éviter ce genre d'erreur !

## L'ÉVALUATION DU PROJET A POSTERIORI

Tout projet met en relation trois éléments : le site, son aménagement et sa mise en valeur (par l'interprétation ou des moyens plus modestes). Tout l'enjeu réside dans le maintien d'un équilibre entre ces trois éléments :

- en s'assurant d'avoir une vision globale et cohérente à l'échelle du site et du contexte géographique dans lequel il s'insère ;
- en se rappelant, à toutes les étapes du projet, ce qui fait l'esprit des lieux ;
- en dimensionnant les aménagements aux capacités du site ;
- en associant toutes les personnes ressources et acteurs locaux à la démarche ;



- en étudiant (ou en envisageant) toutes les solutions qui s'offrent, de la plus modeste à la plus ambitieuse, en n'omettant pas les dimensions artistiques, paysagères ou encore scénographiques ;
- en laissant la créativité s'exprimer (tout en la cadrant quand il le faut) ;
- en s'assurant que les aménagements et les messages soient au service du site et surtout pas l'inverse !

Pour s'assurer que tout fonctionne comme prévu, il existe plusieurs méthodes basées essentiellement sur l'enquête auprès du public et l'observation.

## Une méthode indirecte, l'observation des comportements du public

Un site soumis à une fréquentation et des pratiques de loisirs avant la mise en place d'un parcours aménagé possède donc, aux yeux des visiteurs, une valeur d'usage qu'il faut prendre en compte le plus tôt possible dans l'élaboration du projet. Le risque est d'aller à l'encontre d'une logique fonctionnelle, de perturber des habitudes et finalement provoquer des réactions inattendues.

Ci-contre, une dalle acoustique permettant le comptage de chacune des pressions exercées par le pas humain... une fois recouverte de terre bien sûr !



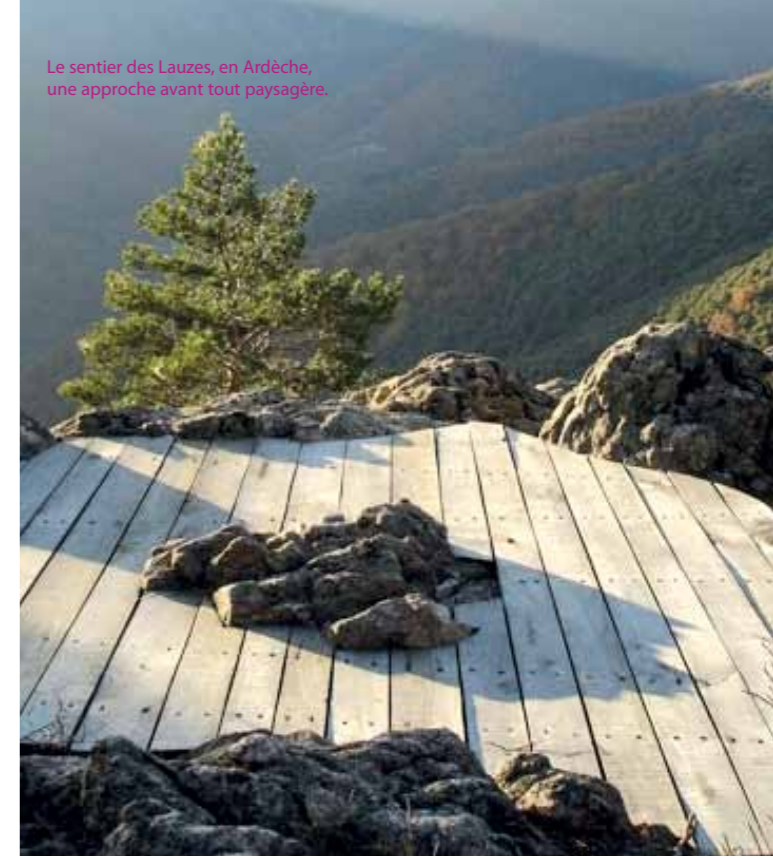
© F. Frappa - CEN RA

Une fois l'aménagement en place, les visiteurs peuvent être suivis, afin de vérifier s'ils s'arrêtent au niveau des différentes stations, s'ils regardent là où l'arrêt est souhaité, s'ils adaptent leur comportement aux propositions qui leur sont faites (manipulation des mobiliers, silence dans l'observatoire, etc.)

Selon que le parcours est précis ou que la déambulation est plus libre, l'observation des comportements est plus ou moins aisée. Le plus gros inconvénient de cette méthode réside dans la difficulté d'entendre les réactions et les commentaires des visiteurs concernant le thème traité sur le panneau. Peut-être sont-ils simplement "en arrêt" devant un paysage que le plan d'interprétation a ignoré ?

Dans tous les cas, il vaut toujours mieux que l'observation se fasse à l'insu des visiteurs, afin que ceux-ci ne soient pas tentés d'adapter leur comportement à ce que les évaluateurs attendent !

Le sentier des Lauzes, en Ardèche, une approche avant tout paysagère.



© Th. Levallant

## Une méthode directe, l'enquête auprès des visiteurs

Cette méthode peut se décliner elle-même en deux solutions : l'entretien et le questionnaire. Les deux nécessitent que le visiteur prenne le temps de répondre à une liste de questions (orales ou écrites) à l'issue de la balade, ce qui implique une mobilisation la plus courte possible (5 minutes maximum).

**Le questionnaire écrit** permet souvent une plus grande franchise dans les réponses de la part du visiteur. Il est avant tout conçu sur une évaluation de l'opinion à partir de grilles et cases à cocher du type "très satisfait - satisfait - indifférent - peu satisfait - pas du tout satisfait", par exemple.

**L'interview** permet d'intégrer davantage de questions ouvertes, par exemple de laisser réagir l'interviewé à des mots clés si la réponse ne vient pas... Si elles permettent d'exprimer leurs réactions ou sentiments, les réponses sont aussi beaucoup plus difficiles à codifier et analyser.

L'idéal est de pouvoir **mêler l'analyse des comportements et l'enquête directe**. Il n'est pas rare en effet que le visiteur réponde ou s'exprime sur un sujet et fasse exactement le contraire sur le terrain : tel visiteur qui réclame des râteliers à vélos, mais qui vient toujours en voiture ; tel autre favorable à l'implantation de panneaux pédagogiques mais qui ne les lit pas... Tant de cas de figures qui peuvent parfois désespérer le gestionnaire !







## Les aspects quantitatifs de l'enquête menée a posteriori

Les enquêtes menées sur le terrain intègrent évidemment des données quantitatives, notamment les temps d'arrêt à chaque station (et en dehors de celles-ci), le temps nécessaire pour faire l'ensemble du parcours, etc. Le comptage des visiteurs peut être réalisé par les interviewers, parallèlement aux entretiens. Pour s'inscrire dans la durée et être correctement étudiée, la fréquentation est le plus souvent comptabilisée par des "Éco-compteurs" mis en place aux différents accès. Cette méthode de plus en plus fiable permet de savoir quelles sont les périodes les plus intenses de visites, d'évaluer le fonctionnement saisonnier, etc.

## Quelle fréquence d'enquête ?

Il semble logique d'évaluer les premières réactions juste après la mise en place d'un mobilier, le bon sens nous poussera à attendre la belle saison pour le faire.

Un retour un an après peut apporter une vision intéressante : il s'est probablement passé des choses en un an, l'enthousiasme des premiers mois peut s'être transformé en un désintérêt de la part d'un public peu renouvelé.

## Qui doit faire l'enquête ?

Le gestionnaire lui-même, son personnel, une association partenaire, les solutions dépendent beaucoup des disponibilités en présence. Il peut être intéressant de faire appel à des étudiants d'écoles de commerce qui ont l'habitude de manier des logiciels de traitement de questionnaires ou de sociologie qui ont appris à mener des entretiens. Par exemple les données personnelles (âge, origine, profession...) sont à demander en fin d'entretien, quand la confiance a pu être établie.

Enfin, il faut penser à consulter les locaux pour avoir une perception globale, pas seulement des visiteurs !

## Une trame type de questionnaire

### Le profil du visiteur :

- origine géographique (proximité ou touriste...);
- type de pratiquant (familial, individuel, sportif...);
- type de pratique (pédestre, VTT, cyclo...).

### Le degré de satisfaction :

- accueil, prise en charge au départ;
- mise en condition, sécurité ressentie;
- thèmes abordés, facilité de compréhension;
- qualité des aménagements;
- perception générale du site.

### L'intérêt porté :

- sensibilité aux messages;
- interactivité, actions proposées;
- émotion provoquée (souvenir, envie de revenir...).

### Les attentes :

- en termes de confort (commodités...);
- en termes de médiation (présence humaine, d'éditions, de NTIC, de signalétique);
- en termes de pédagogie.

## DES RÉFÉRENCES UTILES

### Les cahiers techniques de l'ATEN

#### • Sur l'interprétation :

- 1989 - "Concepts et démarche de l'interprétation"
- 1989 - "Élaborer un plan d'interprétation"
- 1996 - "Pratique de la signalétique d'interprétation"
- 2005 - "L'esprit des lieux, programmer l'interprétation d'un territoire"

#### • Sur l'accueil du public, l'aménagement :

- 1988 - "Former à l'accueil sur le terrain"
- 1989 - "Aménager les parkings en milieu naturel"
- 1990 - "Comment aménager vos sentiers en milieux humides"
- 1993 - "Aménager des sentiers de promenade"
- 1999 - "Étudier la fréquentation dans les espaces naturels"
- 2005 - "Sécurité, responsabilité, assurances, l'accueil du public dans les espaces naturels"
- 2000 - "L'accessibilité des sites naturels au public handicapé"
- 2009 - "La signalétique de plein air dans les espaces naturels protégés"

### Guide méthodologique pour l'interprétation des sites.

À l'attention des maîtres d'ouvrage 2002 - co-rédigé par la DIREN Franche-Comté, le CPIE du Haut-Doubs et l'Atelier du Triangle - 24 pages

**Recueil d'outils et de techniques innovants en éducation à l'environnement, pouvant s'inscrire dans une démarche d'interprétation** - Réserves naturelles de France - 2005

**"Le tourisme de nature"** - 2003 et **"Tourisme ornithologique : un tourisme de nature"** - 2001 - AFIT

## DES ORGANISMES RESSOURCES

- **Réserves naturelles de France**  
www.reserves-naturelles.org
- **La Fédération des parcs naturels régionaux**  
www.parc-naturels-regionaux.fr
- **L'Union régionale des CPIE**  
www.urcpie-rhonealpes.fr

## COMPARATIF DES STRUCTURES PORTEUSES



LE BOIS

+ il s'intègre parfaitement à l'environnement naturel, est plutôt économique et résistant.

- il est sensible aux tags (nécessite un ponçage sévère), aux coups de couteau (voire à la tronçonneuse) et doit être entretenu s'il doit durer.

Parmi les bois traités, notons :

• **Le bois classe IV AFNOR** garanti 10 ans en extérieur, mais il avait l'inconvénient de contenir des résidus de produits toxiques pour l'environnement (chrome, arsenic, etc.) qui lui donnaient une couleur légèrement verdâtre. Ces produits sont désormais interdits et même si les substances remplaçantes sont "moins nocives" pour l'environnement, le procédé se limite à rendre artificiellement "durable" du bois de résineux à croissance rapide. L'utilisation d'huiles végétales d'imprégnation (oléothermie) est un procédé de traitement alternatif qui semble plus prometteur.

• **Le bois chauffé, réifié ou perduré**, traité à haute température afin de le rendre résistant aux parasites et à la pourriture. Cela s'est toutefois avéré inexact par expérience ; ce traitement le rendant, de plus, fragile mécaniquement.

**Le bois est utilisé soit "massif", soit en "lamellé-collé".**

Le massif a tendance à se déformer, se fendre ou vriller, tandis que le lamellé-collé présente une bonne résistance mécanique.

Le bois brut est de plus en plus utilisé, mais il ne peut l'être qu'en l'absence d'ancrage direct au sol (pourriture). Mélèze, robinier et châtaignier sont les essences les plus utilisées pour leur caractère

imputrescible. Dans une moindre mesure le chêne, plus cher (Le Conseil général de Meurthe-et-Moselle a opté pour une gamme de mobiliers en chêne non traité pour l'aménagement d'espaces naturels sensibles). Généralement, les porteurs de projets privilégient les essences locales. L'expérience montre qu'un bois brut utilisé avec les précautions d'usage et entretenu normalement peut durer 10-15 ans sans souci.

**Le bois de "ré emploi"** : longtemps, on a cru profiter utilement de la récupération des traverses de chemin de fer auprès de la SNCF qui possédait d'énormes stocks suite au démantèlement de voies ferrées, jusqu'à ce qu'on s'aperçoive que le traitement à la Créosote est cancérigène ! Ce produit est toujours le conservateur du bois le plus utilisé dans le monde, sachant qu'en France l'usage de ces traverses est désormais interdit. Notons qu'il n'existe aucune filière de retraitement écologique ou de valorisation éco-responsable des bois de réemplois traités chimiquement. La seule solution proposée aujourd'hui est l'incinération en cimenterie et en centrale de co-génération équipées de "filtres". Ces bois ont-ils leur place dans la nature ?

LE MÉTAL

+ Certains métaux sont quasiment inaltérables ; ils s'intègrent davantage à l'environnement urbain, construit et aménagé.

- Certains métaux sont onéreux et difficiles à travailler, d'autres sont sensibles à la corrosion.

Parmi les plus courants, citons :

- **l'acier**, utilisé essentiellement pour les mâts et en émailage ;
- **l'aluminium**, également utilisé pour les mâts, mais aussi en plaques laquées de grandes dimensions (cf supports informatifs).

Le plus souvent, les métaux sont peints, ce qui engendre une maintenance régulière (chocs, rayures, corrosion).

Certains scénographes préconisent de l'acier qu'on laisse volontairement s'altérer pour donner une "patine" naturelle aux mobiliers. D'autres imitent la patine par le recours à des traitements de surface qui stabilisent la rouille (acier Corten).

LE MINÉRAL

+ durabilité et entretien facile

- coût élevé

**La pierre** est évidemment un matériau plus rare car difficile à travailler. Il est le support idéal des traditionnelles tables d'orientation qui ont fait leur apparition au début du XX<sup>e</sup> siècle (Touring club de France), alors qu'elles étaient implantées aux abords des premiers sites classés. Ce n'est pas le support idéal de la signalétique d'interprétation, quoique parfaitement adapté aux anciennes carrières ou gravières.

**Le béton** est aussi une alternative intéressante en milieu urbain, mais présente le même inconvénient que la pierre, à savoir son manque de maniabilité. Le grand avantage de ces deux matériaux est la durabilité. Le béton peut, dans certaines conditions, bien "vieillir", se couvrir de mousses et de lichens ou d'une "patine" qui l'aident à s'intégrer à l'environnement naturel.



## COMPARATIF DES SUPPORTS INFORMATIFS

Les supports informatifs sont de dimensions et de matériaux très variés. Nous nous intéresserons aux plus courants, et par conséquent aux moins coûteux.

La grande majorité est plate. Par esthétisme, on trouve parfois des panneaux aux supports cintrés, plutôt pour les tables de lecture. Les outils actuels de découpe permettent tous types de formes, plus

### Les matériaux

#### LE BOIS

Autrefois très utilisé en pyrogravure et en gravure mécanique, on le trouve aujourd'hui beaucoup plus rarement. Il est façonné selon des techniques plus précises, plus rapides à mettre en œuvre comme le sablage et la gravure laser. Son côté "rustique", si apprécié pour l'armature du panneau, ne l'avantage pas pour la reproduction.

#### LE STRATIFIÉ

C'est le matériau le plus courant actuellement utilisé en signalétique. Il offre de nombreux avantages notamment une très bonne résistance et une facilité d'entretien. Le stratifié compact, connu sous plusieurs appellations (*TRESPA G2*, *MEG Print*, *Formica*), est constitué d'une couche de résine phénolique dont les deux faces sont munies d'un décor (plusieurs dizaines de coloris différents), le tout étant soumis à très haute pression et très haute température.

**Avantages principaux :** rigide et auto porteur, le stratifié se grave et peut recevoir tout type de tirage (vinyle autocollant, lettrage, etc.).

**Inconvénients :** très peu si ce n'est le coût, le poids et un usinage qui nécessite un outillage approprié.

#### L'ALUMINIUM

On trouve deux types de plaques d'aluminium :

- **la tôle d'aluminium laquée** dont l'épaisseur la plus courante est 18/10<sup>e</sup> (soit 1,8 mm). Elle est utilisée pour le balisage, découpée en petites plaques carrées, le symbole étant rapporté sur vinyle autocollant opaque ou translucide. C'est un matériau extrêmement résistant qui est aussi utilisé en grand format sur les panneaux de départ avec contre collage de vinyle imprimé.

**La tôle d'aluminium anodisée** a été aussi utilisée pour une impression directe par traitement chimique dont le rendu est exceptionnel (proche de l'impression offset), mais qui ne tient pas aux rayons ultraviolets.

- **les "doubles faces"** composés d'un cœur en polyéthylène paré de deux feuilles d'aluminium d'épaisseur moyenne de 5/10<sup>e</sup>, laquées sur les deux faces.

ou moins géométriques, pour des proportions pas toujours harmonieuses. Il y a, par exemple, les tables de lecture circulaires de plus en plus remplacées par les tables en "demi-lune". Sans être la seule et unique solution, un support rectangulaire reste le plus utilisé, s'inspirant ou non du nombre d'or (rapport largeur/hauteur = 1,618).

L'avantage du *Dibond* ou *Alucobond* (marques les plus courantes), est sa légèreté par rapport à la tôle classique. D'épaisseur de 2, 3, 5 ou 8 mm, il présente en revanche l'inconvénient d'être sensible aux chocs (jets de pierres par exemple).

Dans ces deux cas, il est nécessaire de fixer la partie informative sur une plaque de fond plus rigide.

#### LES PVC

On utilise les PVC pour le balisage, rarement pour la signalétique. Les *Forex*, *Komacel* ou encore *Komatex* offrent l'avantage d'être peu onéreux mais l'inconvénient d'être fragiles, à moins d'utiliser des épaisseurs supérieures à 19 mm.

#### LES SUPPORTS TRANSPARENTS

Les polyméthacrylates de méthyle (*Plexiglass*, *Altuglass*) sont progressivement remplacés par les polycarbonates (*Makrolon*, *Lexan*) qui ont l'avantage d'être presque incassables. Ils peuvent être gravés, recevoir une sérigraphie ou même un tirage numérique en vitrophanie (face arrière du support). Cela reste des supports plutôt adaptés à des expositions en intérieur, quoique parfois utilisés en protection des vinyles grand format des panneaux de départ qui sont alors moins exposés au vandalisme.

#### LE MINÉRAL

Même si ce n'est pas le matériau le plus courant, il existe de nombreuses variétés de pierres travaillées (couleur, grain, texture...), à la fois comme structure support et support informatif. On trouve parfois des pierres reconstituées dont l'aspect est souvent très discuté ou même moulées...

Les pierres sont inaltérables et elles se nettoient facilement.

## COMPARATIF DES TECHNIQUES DE REPRODUCTION

Ces techniques sont nombreuses et nous nous intéresserons aux plus courantes. Les premières techniques utilisées, hormis la peinture, ont été la gravure et la sérigraphie. Elles laissent place de plus en plus à des techniques à la fois souples et au rendu de moins en moins aléatoire.

#### La gravure

De la pyrogravure il ne reste rien! Trois techniques sont aujourd'hui courantes :

- **la gravure mécanique**, réalisée à partir d'un outil qui enlève de la matière. Elle se fait à l'aide de machines à commandes numériques, ce qui permet de reproduire autant de fois que nécessaire un même panneau. En fonction du support gravé, on applique ou non une peinture en fond de gravure : c'est le cas pour le stratifié par exemple;

- **la gravure laser CO2**, mise au point et réalisée quasi exclusivement sur stratifié, cette technique consiste à enlever de la matière par brûlage de la surface. Ce procédé offre une qualité de rendu supérieure à la gravure mécanique et permet la reproduction d'illustrations au trait, de gravures anciennes, de trames et de lettrages de toutes sortes. Comme pour la gravure mécanique, elle est réalisée à partir de fichiers informatiques, ce qui offre la possibilité de reproduire un panneau en plusieurs exemplaires identiques;

- **le sablage** agit par enlèvement de matière (essentiellement le bois) sous l'effet de jets de sable sous pression. Cette technique très utilisée dans les parcs nationaux nord-américains est surtout valable pour des panneaux de grands formats ou des lettrages de grandes dimensions. La qualité esthétique est remarquable par le fait qu'elle fait ressortir le veinage du bois. L'inconvénient principal est que la réalisation concerne des pièces uniques faites par des entreprises spécialisées.

#### La sérigraphie

Cette technique ancienne est valable aussi bien en impression directe qu'en vitrophanie, cette option permettant une meilleure protection de la couche imprimée. Compte tenu de son coût et de la difficulté de calage en quadrichromie, ce procédé est abandonné au profit du tirage jet d'encre sur vinyle autocollant. Néanmoins, pour des grands formats en hexachromie ou plus, certaines entreprises proposent des rendus d'une qualité exceptionnelle, mais à des prix dissuasifs en signalisation extérieure.

#### Le traitement chimique de l'aluminium

Le principe est de piéger des pigments par procédé chimique dans la couche superficielle de la tôle d'aluminium.

Le rendu est le meilleur qu'on puisse trouver actuellement sur le marché, utilisé notamment par plusieurs PNR.

#### Le tirage sur vinyle

Cette technique, équivalente à celle de l'imprimante jet d'encre domestique ou du traceur grand

format, a recours à des pigments résistants, garantis 5 ou 10 ans aux UV. La résolution de plus en plus élevée, combinée à des impressions en hexachromie, donne de bons résultats sur vinyle autocollant. La reproduction d'illustrations, de cartes, de textes en fait la technique idéale à retenir pour les panneaux de départ grand format. La seule contrainte réside dans le contre collage de l'adhésif sur un support rigide.

#### L'inclusion par vitrification

Ce procédé, parmi les plus utilisés actuellement, consiste en l'inclusion d'images dans la masse d'un stratifié. Le panneau est composé

d'une couche de papier kraft imprégnée de résine, sur laquelle on superpose l'image reproduite sur une feuille de papier. L'ensemble est compressé à une température de 150°. Le grand avantage de cette technique est la résistance du support (matériau autoporteur), insensible aux tags et peu sensible aux chocs. Il est aussi résistant aux ultraviolets mais on constate que de fortes expositions sud et la forte réverbération d'un plan d'eau génèrent un vieillissement plus rapide qu'annoncé.

Fibrelite®, une variante à l'inclusion. Ce procédé existe depuis plus de 40 ans et il est le plus utilisé dans les parcs canadiens. Il incorpore les tirages numériques à haute résolution à un panneau de fibre de verre fabriqué sur mesure. Les résines spéciales utilisées contiennent également des filtres ultraviolets et une protection antigraffiti. Ce procédé résiste aussi à la délamination, à l'écaillage et à la rayure. Il est insensible aux produits nettoyants, aux huiles et matières grasses et aux solvants.

#### L'émaillage

C'est le même principe que celui de la sérigraphie, sauf que l'encre

est remplacée par des émaux minéraux ou organiques cuits à 850°. Les seuls supports résistant à cette température sont la tôle d'acier spécial et la pierre de lave (la lave de Volvic étant la plus réputée).

Cette technique ancienne et noble a fait la réputation des tables d'orientation du Touring Club de France. Ce sont malgré tout des pièces uniques à réserver à la mise en valeur de grands paysages ou de sites patrimoniaux majeurs.





## "LES CAHIERS TECHNIQUES"

est une collection du réseau des acteurs d'espaces naturels de Rhône-Alpes.  
Chaque numéro est le fruit d'une collaboration entre plusieurs spécialistes du sujet.

## "ACCUEILLIR LE PUBLIC dans les espaces naturels"

Rédaction : Romuald Rousset



Animation et coordination : Pascal Faverot - CEN Rhône-Alpes

Comité de rédaction et de relecture :

Céline Gandoin (ONF), Ségolène Ohl (Association des amis de la Réserve naturelle de l'île de la Platière),  
Catry Ploquin et Élisabeth Brazier-Chassagne (URCPIE Rhône-Alpes), Vincent Raymond (CEN Rhône-Alpes),  
André Micoud (sociologue, directeur de recherche honoraire du CNRS), Gérard Lecoq (Agence Crescend'O),  
Guillaume Pasquier (CEN Isère - Avenir), Ludovic Badoil (Grand-Lyon).

Aquarelles : Richard Atlan

Maison forte 2, rue des Vallières - 69390 Vourles  
Tél. : 04 72 31 84 50. - Fax : 04 72 31 84 59  
[www.cren-rhonealpes.fr](http://www.cren-rhonealpes.fr)

ISSN 1276-681X - ISBN 978-2-908010-89-3

Dépôt légal : novembre 2012



Rhône-Alpes Région